

168 100 2020 January 2021 - 250 rcp

le pays

magazine

La Maison de Laura
accueille les femmes
en difficulté



Le travail
des officiers publics
coutumiers

Projet Korean Zinc

Une usine « pays » pour tous les Calédoniens

CAILLOU KAOUTCHOU

Le petit truc entre nous !

HÉ ! TU VEUX CONNAÎTRE UN SECRET ?

MAIS TU PROMETS
QUE ÇA RESTE
ENTRE NOUS, HEIN ?

OK

BEN NOUS LES CAILLOU KAOUTCHOU, ON EST TESTÉS
EN LABORATOIRE, DONC ON EST SUPER SOLIDES !

ON EST UNE BARRIÈRE FIABLE
CONTRE LES I.S.T ET LE V.I.H.

ET AUSSI
UN VRAI MOYEN
DE CONTRACEPTION

ET PUIS ON EST LES MOINS CHERS DU MARCHÉ

100F LA BOÎTE DE 12 !

ET EN PLUS
PARFUM VANILLE !

AWA

HÉ MAIS C'EST
PAS DU TOUT
UN SECRET
TOUT ÇA !

BEN NON...
MAIS AU MOINS TU M'AS
ÉCOUTÉ JUSQU'AU BOUT !

HÉ
HÉ



Pour tous renseignements :
santensexuelle@ass.nc

Sommaire

Le pays n°168 déc. 2020 / janv. 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !

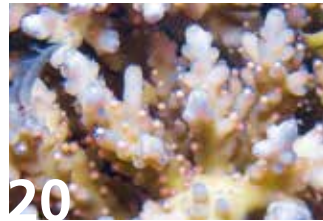


04

> 04

Actualités

Province nord : un budget maîtrisé



20

> 20

Portfolio

Le jour où le corail pond



07

> 07

Actualités

Alain Christnacht : l'Accord de Nouméa et ses implications aujourd'hui



24

> 24

Temps fort

La Maison de Laura accueille les femmes en difficulté



12

> 12

Actualités

Usine du Sud : la mobilisation s'organise dans le Nord



34

> 34

Sports

Les jeux intercommunaux ont vingt ans

Le pays n°168 déc. 2020 / janv. 2021

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordyline.com Société d'édition

B.P. 350 - 98833 Vook (Voh)

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : Samuel Bernard (avocat à Kooohné), équipe du centre mère-enfant, ALK.

Crédits photos : Jessica Simin, Thierry Baboulenne

(Babou plongée), M. Poigoune NC1ère, Sofinor, Communication Province nord, Dominique Fleurot, Paxan Pweevo, Lycée Michel Rocard, Pascale Géry, Internat de Kooohné, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : Cléo Créations - Poindimié
Impression : Artypo

Le geste du mois

Eco Citoyen !



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. PROTÉGEONS LA PLANÈTE !

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. ÉCONOMISONS-LES !



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST EN MOINS DE DÉCHETS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.





L'incertitude grandissante sur le niveau de ses ressources ne laisse d'autre choix à la collectivité que de poursuivre dans la voie d'une gestion rigoureuse.

Budget 2021 : maîtriser les dépenses sans relâche

Depuis plusieurs années, la province Nord rogne sur ses dépenses de fonctionnement et d'investissement afin de préserver ses équilibres budgétaires. Le scénario s'annonce le même pour l'année 2021 comme ont pu le constater les élus lors du débat d'orientation budgétaire du 5 novembre. Les efforts de réduction des dépenses doivent se poursuivre, malgré une épargne brute positive depuis 2018.

Organisé le jeudi 5 novembre, le débat d'orientation budgétaire a permis aux élus de la province Nord d'apprécier la situation financière de la collectivité. Depuis 2011, ce débat se tient chaque année six semaines avant l'adoption du budget primitif de l'année à venir comme le prévoit la loi.

Face aux élus, la situation de la province Nord a été resituée dans le contexte économique à l'échelle mondiale et à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Au-delà de la crise sanitaire qui risque d'affecter l'économie calédonienne même si le virus ne circule pas dans le pays, la situation économique du pays a tendance à se dégrader d'année en année. Et cela a un impact sur les dotations versées chaque année aux provinces. Pénalisée les années précédentes par des dotations versées par la Nou-

velle-Calédonie moins importantes qu'annoncées, la province Nord fait aujourd'hui preuve de résilience.

Les recettes fiscales sont en baisse chaque année et cette tendance est encore aggravée par la crise sanitaire de la Covid-19.

Maintenir la qualité de service...

Dans ce cadre, la Nouvelle-Calédonie a contracté un emprunt de 28,5 milliards auprès de l'Agence française de développement qui va permettre de maintenir le niveau des dotations 2020 versées aux collectivités. Cette enveloppe finance également la quatorzaine imposée à toute personne entrant en Nouvelle-Calédonie afin d'éviter la diffusion du virus, les vols de rapatriement. Et le déficit de la Cafat...

Depuis plusieurs années, la préparation du budget est un exercice d'équilibriste qui consiste à préserver la qualité de service offerte à la population et l'indispensable préservation des équilibres budgétaires.

Depuis 2018, la province Nord a réussi à dégager de l'épargne brute, une épargne brute qui devrait s'établir à 700 millions en 2020 (2,96% contre 4,51% en 2019. Le taux préconisé par les organismes bancaires est de 10%). « *L'épargne brute est un des indicateurs les plus pertinents pour apprécier la situation financière d'une collectivité, il est l'un des indicateurs de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants. Il marque également « l'aisance » dans la section de fonctionnement* » indique le rapport remis aux élus.

Il est prévu pour 2020 de contrac-



Six semaines avant le vote du budget primitif, l'assemblée de la province Nord a tenu son débat d'orientation budgétaire.

Rééquilibrage

Entre 2012 et 2016, 42 milliards d'investissements ont été réalisés par la province Nord, en très grande partie sur ses fonds propres. Il reste à mener des projets d'envergure structurants comme l'installation de stockage des déchets de la plaine de Gaïac (zone VKP, ou le barrage de Pouembout...)

Les engagements de la collectivité

Ces dernières années, la collectivité s'est portée caution pour un certain nombre d'emprunts contractés par « ses structures satellitaires » comme SMSP ou Nord aménagement. Elle a également pris des participations dans des sociétés d'économie mixte locales (Saeml) et accordé des prêts et des avances aux SAEML. Des engagements qui sont susceptibles d'avoir des conséquences budgétaires. Le débat d'orientation budgétaire a donné l'occasion aux élus d'avoir des précisions sur le sujet.

réaliser un emprunt de 2,250 milliards pour compléter le financement du Plan pluriannuel d'investissement 2020. Le taux d'endettement de la collectivité devait alors atteindre les 71% des recettes réelles de fonctionnement. « *Les partenaires bancaires et la collectivité restent très attentifs au fait que ce ratio ne dépasse pas le seuil des 100%, seuil qui pourrait placer la collectivité en situation de surendettement* » souligne encore le rapport.

Tout en maîtrisant les dépenses

Depuis 2014, la province Nord n'a eu d'autre choix que maîtriser sans relâche ses dépenses afin de restaurer des marges de manœuvre.

Les dépenses réelles d'investissement en 2020 devraient représenter environ 6,3 milliards, dont 4,1 milliards au titre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI). Ces trois dernières années, le montant de ce PPI a été inférieur aux années précédentes : de 12,5 milliards entre 2013 et 2016, à 7,5 milliards en 2017 et aux alentours de 6,5 milliards depuis 2018. L'année 2018 a été marquée par la fin du contrat de développement et l'arrivée à leur terme de grands chantiers.

Editorial

« Nous cherchons ces derniers mois à faire prendre conscience aux Calédoniens de la valeur de la ressource nickel et cobalt, un patrimoine dont la valeur sera demain bien plus élevée que celle d'aujourd'hui » : chef de projet Sofinor, Ulrich Reber détaille dans nos colonnes le projet Sofinor-Korea Zinc pour la reprise de l'usine du Sud. L'équipe entend être admise à aller sur le site pour engager l'audit des installations, la « *due diligence* », qui permettra de finaliser la proposition. Une demande on ne peut plus légitime.

La maîtrise des ressources pour tous les Calédoniens et les générations à venir est une préoccupation constante des indépendantistes qui voient dans cette reprise de l'usine par une structure pays, l'occasion notamment de reprendre la main sur des titres miniers du site de Goro. Des titres qui avaient été donnés, il y a vingt ans, par le BRGM à Inco sans aucune contrepartie.

Notre édition consacre plusieurs pages à ce dossier avec la volonté d'éclairer le débat.

Dans le Nord, la mobilisation autour de l'usine du Sud-usine Pays s'est déroulée dans le calme. On ne peut que regretter les violences et les heurts qui ont ailleurs émaillé les manifestations...

A Voh, la province Nord a rendu hommage à Laura Poithily épouse Thalé en donnant son prénom au centre d'accueil d'urgence des femmes en difficulté. Une façon d'honorer la mémoire d'une dame toute simple qui a beaucoup fait pour la cause des femmes.

Au-delà de nos frontières, une autre femme suscite l'admiration, la première ministre kiwîe Jacinda Ardern, qui a été réélue et a nommé comme ministre des affaires étrangères Nanaia Mahuta. La première femme de l'histoire de la Nouvelle-Zélande à occuper ce poste. Comme quoi, les mentalités évoluent... Pour la petite histoire, Nanaia Mahuta est aussi la première femme parlementaire maori qui porte un tatouage traditionnel sur le menton, un « *moko kauae* ».

La rédaction

Un nouveau contrat de développement a été signé en 2019 avec un avenant en 2020, année de la Covid-19, générant un glissement dans le démarrage des opérations.

Entre 2016 et 2018, la collectivité a fait le choix d'augmenter son recours à l'emprunt, notamment pour assurer un relais de croissance et pour limiter son recours à son fonds de roulement, très sollicité lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes d'investissement.

Des réformes fiscales indispensables

« C'est un contexte budgétaire très fortement contraint qui se profile pour l'ensemble des collectivités, avec un niveau de recettes de 98 milliards qui serait « dévastateur » pour l'ensemble des collectivités et établissements publics de la Nouvelle-Calédonie » pour-

suit le rapport. « *Le gouvernement semble travailler sur des propositions de réformes fiscales notamment sur certaines « niches ». Reste à savoir quand ces mesures fiscales produiront leurs effets, si elles aboutissent réellement.* »

Par prudence, la province Nord a pris comme base ce montant de 98 milliards pour évaluer le niveau des dotations qu'elle peut espérer, ce qui implique une diminution de sa dotation globale de fonctionnement de 1,8 milliard pour 2021.

Ainsi, la collectivité va questionner son organisation au regard des besoins, afin de maîtriser l'évolution de sa masse salariale.

Les dépenses au titre des aides sociales sont contenues à une hausse de 1% annuelle.

Parmi les dépenses identifiées comme relevant du champ de compétences de la Nouvelle-Calédonie, sujet actuellement discuté au sein du Groupe

de travail des présidents d'exécutif (GTPE), figure la dotation globale des hôpitaux. Cette dépense de 887 millions n'est plus aujourd'hui intégrée au budget de la province Nord et sera financée autrement. Un travail est mené sur d'autres dépenses relevant de la compétence de la Nouvelle-Calédonie, dans le domaine de la protection sociale ou encore de l'enseignement privé par exemple. « *En 2021, le transport des lycéens devrait être repris par la Nouvelle-Calédonie. Il en va de même pour la gestion des cours d'eau ou la santé scolaire* » a indiqué le président de la province Nord, Paul Néaoutyine. « *L'idée de discuter et d'étaler dans le temps la reprise des compétences par la Nouvelle-Calédonie afin que cela soit soutenable.* »

Une enveloppe de 7 milliards pour l'investissement

Pour financer ses dépenses d'investissement, la collectivité dispose de cinq sources de financement : l'épargne, les subventions d'investissement au travers des contrats de développement (environ 1,5 milliard par an en moyenne), les cessions d'actifs (la vente de logements), le fonds de roulement et l'emprunt. Un recours à l'emprunt de 2 milliards par an est envisagé jusqu'en 2022, puis d'un milliard par an en 2023 et 2024.

Pour 2021, l'enveloppe du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) s'élève à 7 milliards, ce qui implique une contribution du fonds de roulement à hauteur de 1,3 milliard. Fin 2020, le fonds de roulement prévisionnel s'élève à 7,373 milliards, dont 5,231 milliards pour le fonctionnement et 2,142 milliards pour l'investissement.

« *L'incertitude grandissante sur le niveau de ses ressources ne laisse d'autre choix à la collectivité que de poursuivre dans la voie d'une gestion rigoureuse* » conclut le rapport présenté aux élus, évoquant la réforme fiscale d'envergure qui depuis six ans apparaît plus que nécessaire. Un constat repris par tous les groupes politiques de l'hémicycle sans exception. ■

Une visite pour renouer les fils du dialogue

La fin de la visite du ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu a été marquée par deux temps forts : l'annonce du projet de créer une nouvelle « place de la paix » sur l'ancien square Olry à Nouméa avec un hommage à la poignée de mains entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, et une réunion à huis clos avec cinq loyalistes et cinq indépendantistes sur l'îlot Leprédour visant à renouer les fils du dialogue. Le jeune ministre a également insisté sur la nécessité d'une meilleure connaissance de l'histoire du pays, notamment pour la jeunesse.



A Tiendanite, à Hienghène, après s'être rendu sur la tombe du leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, Sébastien Lecornu est allé s'incliner sur la tombe des dix morts de l'embuscade de Wan Yaot du 5 décembre 1984, accompagné par Mireille Couhîa. (Photo Haut-Commissariat)

Sébastien Lecornu, accompagné d'Isabelle Lafleur et de Marie-Claude Tjibaou a également participé avec Sonia Lagarde, maire de Nouméa et Paul Néaoutyine, à l'annonce de la création d'une « place de la paix », nouveau nom du square Olry à Nouméa, avec un monument rappelant la poignée de mains des accords de Matignon.



« Un projet audacieux, sans régression ni exclusions »

Alain Christnacht était conseiller en charge des affaires intérieures et des Outre-mer lors de la signature de l'accord de Nouméa dont il est l'un des co-auteurs. Il a accepté d'apporter quelques explications sur le processus de décolonisation mis en œuvre le 5 mai 1998 et ses implications aujourd'hui.

Le Pays : Pourquoi l'Accord de Nouméa prévoit-il trois consultations avec la même question ?

Alain Christnacht : Les indépendantistes y ont vu plus de chances d'obtenir une majorité pour l'indépendance. Ceux qui sont contre ont pensé qu'avec trois consultations, un « non » pourrait plus difficilement être remis en cause. J'y vois aussi l'intérêt d'un délai pour permettre des discussions sur ce qui se passera après le vote décisif. C'est important pour que les enjeux soient parfaitement clairs pour les électeurs.

Le Pays : Si le non l'emporte lors de la troisième consultation, l'Accord de Nouméa sera-t-il pour autant caduc ? Ce troisième référendum marquera-t-il la fin de l'Accord ? Les restrictions sur les corps électoraux resteront-elles toujours en vigueur ?

AC : L'accord s'achève avec la troisième consultation. Ensuite, on doit définir soit les conditions de l'indépendance, soit celles du maintien dans la France. Quand l'accord dit « *Tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée, l'organisation politique mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur, à son dernier stade d'évolution, sans possibilité de retour en arrière, cette « irréversibilité » étant constitutionnellement garantie* », cela veut dire : tant que l'on n'a pas tiré les conséquences du vote à la troisième consultation, ce qui devra être fait sans tarder, l'organisation mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur. L'Accord de Nouméa prendra fin rapidement. Il est écrit clairement dans l'accord

comme dans la Constitution que sa durée est limitée.

Si l'on est dans l'indépendance après la troisième consultation, c'est l'Assemblée du nouveau Pays qui devra dire qui est citoyen, donc qui vote, avec un éventuel accord avec la France pour la double nationalité.

Si l'on n'est pas dans l'indépendance, pour avoir à nouveau une citoyenneté et un corps électoral restreint pour les élections aux assemblées de province et au Congrès, il faudra que ce soit réinscrit dans la Constitution et que les conditions soient compatibles avec le Pacte des droits civils et politiques de l'ONU.

Pour le corps électoral pour de nouvelles consultations sur l'indépendance, corps électoral qui peut être différent du précédent, de la même façon qu'aujourd'hui, une négociation devrait redéfinir les populations admises à voter, ce que la Constitution appelle « *les populations intéressées* ».

« On découvrira sans doute qu'il n'y a pas d'abîme entre les projets, mais des ponts à construire... »

Le Pays : L'État ne s'est pas prononcé sur la double nationalité. De votre côté, vous semblez assez confiant sur cette possibilité offerte à ceux qui le voudraient. Un pays avec plus de doubles nationaux que de nationaux vous paraît-il vivable, envisageable ?

AC : La double nationalité résulte d'un accord entre deux États. La France l'accepte très largement – c'est ce que j'ai rappelé – mais cela dépend aussi de ce que veut le nouvel État. Des citoyens de la Nouvelle-Calédonie tiendront à savoir, avant



En 1998, Alain Christnacht, ici entre Rock Wamytan et Lionel Jospin au moment de la signature de l'Accord de Nouméa, était conseiller en charge des affaires intérieures et des Outre-mer. Il est l'un des co-auteurs de l'Accord.

une nouvelle consultation, s'ils pourront devenir nationaux du nouvel État mais rester Français. Pour ceux qui ne le voudraient pas ou ne rempliraient pas les conditions, il faudra préciser quels seront leurs droits dans le nouvel État. Ce sera un élément important de leur choix.

Le Pays : Quels sont vos motifs d'espoir par rapport à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ?

AC : Si, comme cela semble avoir été accepté sur l'ilot Le Prédour, chacun précise son projet pour répondre franchement et complètement aux questions que se posent les citoyens, on découvrira sans doute qu'il n'y a pas d'abîme entre les projets, mais des ponts à construire. Comme l'a dit le ministre Sébastien Lecornu, « *la paix n'est pas négociable* ». Ce qui l'est, c'est un projet audacieux, sans régression ni exclusions, largement acceptable pour être viable. Chacun devrait commencer par dire ses espoirs et ses craintes pour ce Pays. J'espère un sursaut de dépassement, pour l'avenir des jeunes. ■

« Des décisions à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui »

L'Union calédonienne a tenu son 51^{ème} congrès du 13 au 15 novembre à Tuo cèmuhî (Touho), commune qui avait déjà accueilli un congrès décisif en 1984. Rencontre avec son président réélu, Daniel Goa.

Le Pays : Le 51^e congrès de l'UC a été l'occasion de réitérer la volonté du parti d'aller au 3e référendum. Dans le même temps, vous affirmez la nécessité de discuter sur la base du projet de société du FLNKS tout en associant les non-indépendantistes, est-ce que cela signifie que vous laissez la porte ouverte à un nouvel accord en lieu et place de la troisième consultation ?

Daniel Goa : Au niveau du FLNKS, il est nécessaire que nous partions sur un même projet. Aujourd'hui, ceux qui hésitent, lorsqu'ils arrivent en face de trois projets indépendantistes, ils hésitent encore plus. Il faut qu'on se parle au sein du FLNKS pour présenter un seul projet officiel. On va au troisième référendum en attendant une victoire du oui. Dès que le oui l'emporte, parce qu'on ne réfléchit que dans cette hypothèse, il est nécessaire qu'il n'y ait plus trois mais deux partenaires, l'État et les Calédoniens. Ce oui nous oblige à nous parler, nous les Calédoniens, et envisager l'avenir qu'on souhaite pour nos enfants. Il nous faudra rediscuter le projet du FLNKS avec tout le monde.

Si le oui l'emporte, dans la période de transition il y aura une assemblée constituante qui se mettra en place. Cette assemblée constituante sera composée des élus du Congrès, tous bords confondus et de certains responsables syndicaux, religieux... Cette assemblée préparera le projet de constitution, qui sera ensuite validé par le Congrès. Le pays lancera ensuite un référendum local pour tous les Calédoniens pour valider cette constitution. Dans cette période de transition, la discussion

s'ouvrira entre l'État et nous les Calédoniens, tous ensemble, sur les accords internationaux, certaines conventions internationales, fiscales et tout ce qui concerne les compétences régaliennes. Nous avons besoin de préparer cette période de transition par un travail commun sur la constitution du pays.

Le Pays : Le Palika a réaffirmé son choix d'une indépendance en association ou en partenariat, refusez-vous cette option ?

DG : Il est possible que nous parlions de la même chose mais avec des mots différents. Notre interrogation est de savoir si ces accords de partenariat se discutent avant ou après la victoire du oui. Parce que dans les deux cas, on n'est pas tout à fait dans la même démarche. Si c'est avant, on est dans une position de colonisé à colonisateur. Un enfant qui n'est pas majeur ne peut pas parler d'égal à égal avec son père... Si c'est après, de nouvelles relations se mettent en place entre l'État français et l'État de Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Un État français qui est sous le regard de l'ONU pour réussir sa décolonisation.

Le Pays : vous souhaitez élargir votre audience, comment avez-vous prévu d'aller vers les autres, ceux qui ne sont pas acquis à vos idées ?

DG : Notre projet de société doit encore être affiné pour apporter des réponses concrètes aux questions que les Calédoniens se posent. Nous avons constaté sur le terrain qu'il restait encore des questions à préciser. Le projet a déjà été « bonifié »



Réélu à la présidence de l'UC, Daniel Goa fait le point sur les dossiers abordés lors du récent congrès du parti.

pour le référendum de 2020 et nous avons récolté de multiples questions au cours des tournées sur le terrain. Nous mettons en place des séminaires pour que tout le monde parle le même langage chez nous. Nous voulons aussi habituer les gens à entendre des non-Kanak porter notre message, banaliser cette image-là... Que les gens voient que ce n'est pas un vote communautaire. Aujourd'hui, Amandine Darras, jeune femme de Bourail, fait son entrée dans la commission exécutive du parti pour la région A'jie.

Le Pays : Dans le même temps, vous demandez que le drapeau du pays, sujet de crispation s'il en est, soit celui de Kanaky, quels sont vos arguments ?

DG : Notre drapeau est hissé, personne ne pourra nous demander de le descendre. Certains ici l'ont érigé comme un élément de division, mais là aussi, il faut promouvoir notre drapeau, qui flottera dans le ciel de Kanaky...



Les anciens et les jeunes générations de l'UC : le 51^e congrès de l'UC s'est tenu à Tuo cèmuhi comme en 1984 avec notamment Raymond Pabouty. (Photo FB)

Le Pays : Quelles relations envisagez-vous avec les pays de la région ?

DG : Pour le moment, nous sommes dans une phase de décolonisation avec l'État français. Pour faire un pays indépendant, nous ne pouvons pas ignorer notre environnement pacifique. Nous validerons cette démarche dans la période de transition.

Le Pays : Vous avez affirmé que la discussion avec l'État est suspendue à un « nouveau préalable minier », pouvez-vous nous préciser ce que vous entendez par là ?

DG : Le nickel est notre principale richesse valorisable. Et pendant cent ans, on n'a fait que regarder notre richesse quitter notre pays sous nos yeux. La condition pour avoir accès aux sites miniers était de valoriser sur place la ressource. Ce que la SLN ne fait pas en partie. Et aujourd'hui Vale a demandé des autorisations d'exportation pour plusieurs milliers de tonnes. La crise sanitaire a porté un coup sévère à notre économie et on se dit que si on avait eu un autre regard, on ne serait peut-être pas dans une situation si grave. Est-ce qu'on continue à regarder filer nos richesses ou est-ce qu'on dit stop ? Comment le pays se réapproprie-t-il sa richesse ? L'État a pris position pour soutenir Antonin Beurrier et la présidente de la province Sud Sonia Backès. De notre côté, comme dans les années 1996, nous bloque-

rons toute discussion politique tant qu'une solution ne sera pas trouvée. Tant que les Coréens ne seront pas autorisés à entrer sur le site. C'est l'Institution coutumière de négociation ICAN qui mène les actions et nous les soutenons. Il y a eu des premiers blocages et une réponse du ministère des Outre-mer qui ressemble plutôt à une fuite en avant. Le mouvement de contestation va s'amplifier.

Le Pays : Quels sont, du point de vue de l'UC, les atouts du projet Sofinor-Korea Zinc ?

DG : La Sofinor est une entité pays que nos opposants critiquent. Mais il porte de bons projets comme l'usine du Nord, la seule qui travaille au bénéfice tout le pays. On a parlé de dette à son sujet, mais la dette est celle de Glencore et elle se rembourse tant que l'usine fonctionne. L'idée est de maîtriser nos ressources.

Le Pays : Vous avez évoqué la nécessaire diversification de l'économie, à quels secteurs pensez-vous ?

DG : Tous les secteurs sont à développer, l'agriculture, la pêche, la biodiversité, le bâtiment, l'industrie de transformation. Il nous faut devenir moins dépendants des importations.

Le Pays : vous avez réagi après les expulsions de familles à Maré pendant le congrès de l'UC, quel était votre message ?



Le nouveau bureau de l'UC

Président : Daniel Goa

1^{er} vice-président : Gilbert Tyuionon

2^e vice-président : Mickaël Forrest

Secrétaire général : Pierre-Chanel Tutugoro

1^{er} Secrétaire général adjoint : Pascal Sawa

2^e Secrétaire général adjoint : Dominique Fochi

Commissaire général : Christian Tein

Commissaire général adjoint : David Wanabo

L'Union Calédonienne est représentée par deux délégués dans chaque aire coutumière, et un délégué dans chacune des îles Loyauté.

DG : Ce que j'ai rappelé, c'est qu'on ne peut pas se permettre de se débarrasser comme ça des gens si on a des désaccords avec eux. Le grand chef de Maré se prend pour un petit roitelet, attitude qui n'a pas sa place dans un pays indépendant. Je dis cela d'autant plus facilement que je suis moi-même issu d'une grande chefferie, la chefferie Goa de Hienghène. Nous n'avons jamais mis personne à la porte. On discute jusqu'à trouver des solutions. Ce n'est pas une solution d'envoyer les gens dans une autre aire coutumière. A force d'expulser des gens qui sont ses sujets, on devient un chef sans sujets...

Le Pays : Le 51^{ème} congrès de l'UC s'est tenu à Touho, était-ce un lieu symbolique pour votre parti ?

DG : En 1984, le congrès de l'UC avait eu lieu à Touho. C'est là que de grandes décisions avaient été prises. Depuis, beaucoup de nos vieux sont partis. Mais nous avons tenu à prendre des décisions à la hauteur des enjeux de la période que nous vivons, dans l'esprit de ce que les vieux ont fait autrefois. ■

« Kanaky-Nouvelle-Calédonie, nous y sommes ! »

Quarante-quatre ans après le lancement du mot d'ordre d'indépendance, le Parti de libération kanak (Palika) s'est réuni en congrès en novembre dans cette même vallée d'Amoa à Pwêêdi Wiimiâ (Poindimié) où tout a commencé. L'occasion de faire le point sur le chemin parcouru autour d'un mot d'ordre « *Kanaky-Nouvelle-Calédonie, nous y sommes.* »



Lors de son 45^{ème} congrès, le Palika a réaffirmé son souhait d'aller au terme de l'Accord de Nouméa, avec une troisième consultation avant la campagne des présidentielles. (Photo M. Poigoune NC1ère)

Environ 600 personnes ont fait le déplacement jusqu'au fond de la vallée d'Amoa, dans la tribu de Saint-Thomas où s'est tenu du 13 au 15 novembre le 45^{ème} congrès du Palika. Un lieu symbolique où, il y a quarante-quatre ans, avait été lancé le mot d'ordre d'indépendance.

Lors de ce congrès, les militants du Palika ont réaffirmé leur souhait d'aller jusqu'au terme du processus de l'Accord de Nouméa. Ils ont demandé la tenue du troisième référendum le plus tôt possible, avant septembre 2021, soit avant la campagne présidentielle de 2022. Ceci afin d'éviter une instrumentalisation au niveau national du scrutin calédonien.

Le parti a réaffirmé sa volonté d'ouvrir rapidement les discussions sur les conséquences d'une victoire du oui. Il a rappelé son souhait de parvenir à une pleine souveraineté en partenariat avec l'État. « *Il faut qu'on prépare, par le biais de la discussion, la sortie de*

l'Accord, qu'on détermine comment demain on assume toutes les compétences notamment régaliennes » a souligné Charles Washetine, maintenu, avec Jean-Pierre Djaiwé et Adolphe Digoué, dans son rôle de porte-parole. Le congrès a été également l'occasion de réaffirmer l'objectif politique du parti, c'est-à-dire l'indépendance kanak révolutionnaire et socialiste. Un modèle dont les principaux fondements ont été réaffirmés.

Engagement

Pour « *faire bouger les lignes* », le Palika incite ses militants à s'investir dans le champ politique ou syndical ou encore dans les instances coutumières pour « *enraciner l'idée et l'objectif d'indépendance dans la conscience collective des populations.* » « *L'accession du pays à la pleine souveraineté apparaît plus que jamais à portée de la main* » précise encore le Palika en évoquant la progression du oui lors de la deuxième consultation. Un travail est envisagé pour favoriser l'inscription des nouveaux électeurs et pour mobiliser les abstentionnistes.

Le Palika a également constaté une bipolarisation de la vie politique au sortir de la deuxième consultation et une tension sociale, qui s'exprime notamment sur le sujet du nickel autour de la reprise de Vale.

Sur ce sujet, le Palika a appelé ses structures à soutenir les actions en faveur de « *l'usine du Sud, usine Pays* ». « *La maîtrise de cette ressource ainsi que des titres miniers par des collectivités calédoniennes constitue le pivot de la diversification de l'économie du pays et par conséquent de son émancipation.* »

Les militants du Palika se sont in-

quiétés des événements graves qui se sont produits à Bélep ou à Maré. Ils ont appelé à la recherche de l'apaisement et de la réconciliation.

Réformer notre modèle économique

Au niveau institutionnel, le parti affirme que ce temps de crise économique aggravée par la crise sanitaire constitue « *une formidable opportunité pour reconsidérer et réformer notre modèle économique qui a incontestablement atteint ses limites tant sur les ressources et les moyens que sur la gouvernance.* »

Le Palika a terminé le bilan de son 45^{ème} congrès en saluant le travail mené par le Palika, le FLNKS et l'Uni et en encourageant toutes les initiatives en faveur de l'indépendance du Pays. Il a confirmé le rôle fédérateur du Conseil National des Jeunes du Palika auprès de la jeunesse.

Le Palika a affirmé sa volonté de participer au « *groupe Leprédour* », le groupe de discussion entre les partenaires, avec l'État. ■



Environ 600 personnes ont participé au congrès qui s'est tenu dans la vallée d'Amoa, là où, il y a quarante-quatre ans, avait été lancé le mot d'ordre d'indépendance.

(Photo M. Poigoune NC1ère)

Devoir de mémoire

Le 28 novembre, à l'invitation du comité Widjé, une foule est venue rendre hommage aux sept disparus du crash de l'hélicoptère de la SMSP il y a 20 ans : les familles mais aussi les salariés des cinq sociétés du groupe SMSP associés aux habitants de la tribu qui, depuis la première année, se retrouvent sur le lieu de l'accident au lieu-dit Chefao à la tribu de Kouergoa.

Dès la première année après le crash, sept poteaux de la case avaient été installés sur le site, sur les hauteurs de la tribu de Kouergoa, dans la montagne entre Boulouparis et Thio, en hommage aux sept disparus de l'accident d'hélicoptère du 28 novembre 2000. Roger Thevedin, l'un des responsables de la tribu, aujourd'hui président de l'aire Xârâcùù, ne cache pas son émotion. « *Aujourd'hui, qu'ils soient Kanak ou non, pour nous l'esprit des morts est là et nous veillons sur eux* » explique-t-il. « *Les personnes décédées étaient très importantes. En 2000, personne ne croyait au projet d'usine du Nord et maintenant, elle est là. C'est pour cela que nous avons décidé de couvrir la case avec des peaux de niaouli cette année.* »

Le week-end précédent le 28 novembre, la famille de Raphaël Pidjot, jeune Pdg de la SMSP disparu dans le crash, est venu apporter la flèche faitière qui a été installée sur la case. « *La flèche faitière, c'est le moteur de la case, il fallait que qu'elle vienne de la famille Pidjot* » poursuit Roger Thevedin. La tribu toute entière s'est investie dans l'hommage aux disparus. « *Il faut l'histoire reste, que nos enfants se l'approprient...* »

Avec tous les salarié du groupe

Toute l'année 2020, des représentants des comités d'entreprise des cinq sociétés du groupe SMSP sont venus chaque mois préparer avec les habitants de la tribu la commémoration du 20^{ème} anniversaire. Autour de l'association Widjé, mot qui signifie « *pourquoi* », un « *comité Widjé* » a été créé qui réunit également les salariés du groupe. « *Nous avons le devoir de transmettre l'histoire aux jeunes générations et aux nouveaux salariés du groupe, le devoir de mé-*



La case construite sur le site même du crash a été couverte cette année, « *parce que l'usine du Nord est achevée* ». La famille Pidjot avait apporté une flèche faitière la semaine précédente.

moire » souligne Sarah Manzanaras, responsable géologue, qui est à l'initiative de la création de ce comité. Le jour j, l'organisation a été rondement menée, avec une rotation de navettes qui amenaient les visiteurs jusqu'à une piste nouvellement ouverte. De là, des 4X4 pouvaient transporter les visiteurs un peu plus près du site de recueillement. Une cuve à eau avait été installée à mi-parcours afin que les pèlerins puissent se désaltérer. Il faisait chaud, la montée était raide... Arrivés au sommet, il fallait encore descendre dans un creux par un chemin assez abrupt pour découvrir la case. Des rampes en cordage avaient été installées pour sécuriser le parcours. Autour de la case, dans le cortège de gens de tous les âges et de tous horizons, l'émotion était palpable... Après le retour à la maison commune et le repas préparé par la tribu, plusieurs témoignages ont été livrés. Quatre chants avaient été composés spécialement par des artistes du pays, sous la coordination d'Alphonse, du CE de KNS. Pour évoquer le souvenir de Raphaël

Pidjot, Pdg de la SMSP, de Jean-Pierre Lapous, le directeur général, de Jean-Pierre Gastaldi, le directeur technique, de Régis Vivier, le directeur financier, du pilote Jean-Marc Dalmasso et des deux consultants du groupe canadien Falconbridge, Pierre Thollo et Robert Gardinar. ■



Dans la maison commune, une exposition avec des photos des temps forts de la vie de la SMSP avait été installée. Avec des portraits des responsables disparus dans le crash.



Plusieurs centaines de personnes ont marché sur la RT1 à Koohnê pour dénoncer les conditions de reprise de l'usine dans le Sud devant la Subdivision administrative. Différents responsables politiques et coutumiers étaient présents et des délégations en provenance de plusieurs communes du Nord.

Usine du Sud : la mobilisation s'organise dans le Nord

Une marche a été organisée à Koohnê le 18 novembre avec l'ensemble des communes du Nord pour dénoncer les conditions du rachat en cours de l'usine Vale. Le cortège a marché jusqu'à la Subdivision où une pétition a été remise aux autorités de l'État. Comme dans le Sud la veille, la mobilisation pour « l'usine du Sud, usine pays » s'organise dans le Nord, avec l'ensemble des partis indépendantistes et forces vives. Dans une ambiance pacifique.

La manifestation avait été annoncée et les déviations mises en place par la mairie de Koohnê pour permettre au cortège de défiler depuis le pont à l'entrée de la commune jusqu'à la sortie de la ville, à la Subdivision administrative, représentation de l'État en province Nord. Là, les centaines de personnes présentes se sont déplacées sur un terre-plein, laissant la RT1 à la circulation. C'est dans une ambiance calme et pacifique que s'est déroulée la mobilisation autour de « l'usine du Sud, usine pays » le 18 novembre, rappelant à beaucoup le préalable minier de 1996.

et se fait le choix du repreneur. Une pétition qui a été signée sur-le-champ par plusieurs responsables politiques, coutumiers, maires et représentants des forces vives... Avec un message qui rassemble : les ressources du pays doivent être contrôlées, maîtrisées et valorisées au bénéfice du pays. « *Il y a certainement beaucoup d'éléments qu'on ne connaît dans la transaction, mais il est important que le pays reste maître de ses ressources* » soulignait Jacques Loquet, militant associatif engagé dans la défense de l'environnement. Un point de vue partagé par les centaines de manifestants bien décidés à poursuivre la mobilisation. ■



Tous les responsables ont été invités à signer une pétition dénonçant les conditions de reprise de l'usine du Sud, pétition qui a ensuite été transmise à l'État à travers la Subdivision Nord.

Rester maître de ses ressources

Devant la Subdivision, Magalie Tingal, élue provinciale Union Calédonienne, a lu la pétition que l'ensemble des représentants des différentes délégations ont été invités à signer : un courrier dénonçant les conditions dans lesquelles Vale se désengage de Nouvelle-Calédonie



Deux projets, deux perspectives

Autour de la reprise de l'usine du Sud, deux projets sont en lice : le projet Prony ressources et le projet Korean Zinc défendu par les indépendantistes. Présentation.

Au mois de décembre 2019, le géant brésilien des mines et métaux Vale fait part de sa volonté de passer le relais de son actionnariat de l'usine du Nord au cours de l'année 2020. La multinationale prévoit de céder 95 % des parts des parts qu'elle détient dans le complexe hydro-métallurgique, les 5% restants appartenant à la SPMSC, la Société de participation minière du Sud qui porte la participation des trois provinces au capital de Vale. Depuis, les conditions de la reprise font polémique.

Novembre 2020

Le jeudi 5 novembre, le Pdg de Vale Nouvelle-Calédonie Antonin Beurrier annonce qu'une négociation était ouverte pour la reprise de l'usine du Sud par un consortium comprenant notamment le groupe Trafigura, société suisse de négoce de matières premières. Cette offre s'est vue reconnaître un statut exclusif jusqu'au 4 décembre 2020.

La future entité baptisée Prony ressources serait détenue à 10% par la SPMSC, structure regroupant les trois provinces, 20% par Promosud ou l'une de ses filiales, 23% par un pôle d'actionnariat salarié, 7% ouvert à la société civile et 25% par Trafigura. Le 19 novembre, Antonin Beurrier affirmait que cet actionnariat calédonien de 50% serait « non diluable ». On parle de dilution lorsqu'il y a un appel de fonds pour financer un nouvel investissement ou compenser des dettes. Si les actionnaires ne peuvent pas participer au tour de table, leurs actions risquent d'être diluées. C'est ce qui est arrivé la SPMSC il y a quelques années, qui a vu ses actions passer de 10 à 5%.

Le Pdg de Vale NC précise que les trois communes du grand Sud tout comme les huit chefferies de l'aire Drubea Kapumë pourraient également être associées au capital de la

future entité. Une information démentit par le maire de Yaté, Victor Gouetcha dans un communiqué le 23 novembre, qui dénonçait les informations publiques selon lesquelles la commune serait partie prenante dans le montage du projet incluant Trafigura.

Avant le projet avec Trafigura, une première négociation avec un partenaire australien, New Century resources, n'avait finalement pas abouti.

Septembre 2020

De son côté, l'offre portée par Sofinor-Korean Zinc qui a été déposée au mois d'avril est présentée au Congrès au mois de septembre au cours d'une session extraordinaire demandée par les élus. André Dang a fait le déplacement en personne, avec Ulrich Reber, chef de projet de Sofinor.

Invité, Vale n'est pas présent.

En septembre toujours, les représentants de Sofinor-Korea Zinc sont entendus une nouvelle fois par Vale SA, Vale Canada et la banque Rothschild. Selon Ulrich Reber, chef de projet, l'industriel sud-coréen maintient sa participation financière et demande à pouvoir accéder au site industriel pour faire un audit, ce qu'on appelle aussi la « due diligence ».

Quelques jours après, Vale informe par courrier que l'offre préliminaire de Sofinor-Korean Zinc n'est pas retenue, car elle ne présente pas les garanties financières et environnementales requises pour cette transaction. Sofinor-Korea Zinc précise de son côté qu'elle est restée depuis le mois de février au stade de l'appel d'offres, étape qui ne demande pas de fournir un plan de financement ni de préciser les chiffres de répartition. L'accès au site, qui lui a été refusé jusqu'ici, permettrait d'entrer dans la deuxième phase de négociation avec les contrats commerciaux, de sous-traitance etc...

Une contestation menée par l'ICAN

Depuis le mois de mars s'est mise en place l'ICan, instance coutumière autochtone de négociation. Au mois d'août, le collectif « Usine du Sud-Projet pays » a été créé. Plusieurs manifestations ont été organisées depuis pour demander l'ouverture des discussions entre Vale et Sofinor-Korea Zinc.

Interrogé sur le sujet par le député Philippe Dunoyer, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu a souligné le fait que la question du nickel et de la reprise de l'usine du Sud serait à l'ordre du jour de la rencontre informelle prévue le 26 novembre avec les partenaires qui avaient été réunis sur l'îlot Leprédour fin octobre. Il a fermement dénoncé les blocages.

La décision de vente revient à Vale, soulignait dans une interview à NC1^{ère} la radio, Ulrich Reber, chef de projet Sofinor. Une société qui a toutefois la responsabilité vis-à-vis des citoyens calédoniens de transmettre l'entreprise à un repreneur solide, qui offre toutes les garanties, à tous les niveaux. ■



Communiqués et contre-vérités

Le 17 novembre 2020, Prony resources, appellation de la société proposée par le potentiel repreneur, a répondu dans un communiqué aux « *contre-vérités* » diffusées par le collectif Usine Pays.

Titres miniers

- La province Sud est propriétaire des massifs miniers aujourd'hui et le sera demain. Aucun actionnaire de Prony Resources n'aura de titre de propriété sur la ressource minière.

La production

- Compte tenu de la forte demande du segment des batteries pour véhicules électriques, le Co précipité de Nickel et de Cobalt NHC est aujourd'hui autant valorisé que l'oxyde de nickel autrefois produit en Nouvelle-Calédonie pour être affiné en Chine à Dalian et servir les aciéries chinoises.

Le NHC est ensuite dissous en sulfate de nickel pour les cathodes de batteries, dans une opération à faible valeur ajoutée que Prony Resources pourrait envisager un jour de réaliser.

Les coûts de production ont été réduits de 30% avec la fermeture de la raffinerie en mai 2020, la production s'est stabilisée à environ 2800 tonnes par mois, l'entreprise a enfin atteint l'équilibre d'exploitation en août 2020.

L'actionnariat

La province sud va structurer autour d'elle l'actionnariat calédonien à hauteur de 50%. Une composante est réservée aux salariés de l'entreprise.

Avec un tour de table réunissant 120 milliards de francs grâce au soutien de Vale, de l'État, de Trafigura (il s'agit d'une société suisse de négoce de matières premières ndlr) et des employés, Prony Resources a les moyens de lancer le programme Lucy dès janvier 2021, créant ainsi 600 emplois sur trois ans et de réussir sa transformation industrielle ■

Mensonges

Le 18 novembre, Sofinor par la voix d'Ulrich Reber, directeur de projet, a fait une mise au point, dénonçant les mensonges de *Prony Resources* dans le communiqué de la veille.

Titres miniers

Les titres miniers font bien partie de l'appel d'offres de la banque Rothschild (environ 60 concessions) et ils vont au repreneur.

Le communiqué dit que l'affinage (en Finlande) est à faible valeur ajoutée, c'est faux ! Un produit semi-fini, même de qualité, se vend de 20 à 30% moins cher qu'un produit fini. La délocalisation de l'affinage, en Finlande ou ailleurs, représente un manque à gagner de l'ordre de 15 à 30 milliards annuels aux cours actuels du LME.

Le communiqué dit que les actions ne seront pas diluables, c'est faux !

L'actionnariat calédonien c'est :

- 10% SPMSC, dont 5% diluables (et les provinces Nord et Iles doivent encore donner leur accord),
- 10% province Sud, dont 5% diluables,
- 7% société civile, inexistante pour l'instant,
- 23% actionnariat salarial, dont une partie du personnel annonce se retirer ce jour. Contrairement à ce que dit le communiqué, l'actionnariat salarial n'est pas du tout protégé pour l'heure.

Ni la banque Rothschild ni Vale SA/Vale Canada n'ont soulevé de question sur la dette de la Sofinor dans l'usine du Nord.

Korea Zinc a confirmé sa participation financière à Vale SA et Vale Canada le 16 septembre.

Le 17 novembre, Korea Zinc a confirmé également son souhait d'accéder au site.

Il a toujours été parfaitement clair avec la banque Rothschild que tous les documents essentiels pour remettre une offre définitive seraient remis lors de la « *due diligence* ».

Vale paie ses dettes et finance le projet Lucy avant de partir. C'est annoncé par Vale, pour Trafigura ou tout autre repreneur et cela représente environ 50 milliards.

L'État aide Trafigura en mettant 50 milliards sur la table : on espère que ce qui vaut pour épauler Trafigura vaudra aussi pour Korea Zinc.

La menace de mise en sommeil de l'usine pour le 31 octobre n'est plus crédible. ■

« Le projet traduit la vision que le nickel est un bien commun »

Directeur de projet, Ulrich Reber revient sur les spécificités de l'offre Sofinor- Korea-Zinc. Un projet porté par un actionariat institutionnel et industriel stable, dans un schéma « gagnant-gagnant » tel que celui développé pour l'usine du Nord ou Posco, celle de Corée.

Le Pays : Le projet Sofinor-Korea Zinc prévoit une participation de 56% de la Nouvelle-Calédonie, pouvez-vous nous expliquer quels sont les partenaires calédoniens et avec quelle répartition ?

Ulrich Reber : Si c'est la Sofinor qui répond conjointement avec Korea Zinc à l'appel d'offre de la banque de Rothschild le 20 avril dernier, le projet prévoit bien une participation de 56% de la Nouvelle-Calédonie et non de la Sofinor uniquement.

Le projet prévoit bien une participation de 56% de la Nouvelle-Calédonie et non de la Sofinor uniquement.

Les 56% sont prévus d'être institutionnels et de regrouper les trois provinces suivant une répartition qu'elles auront à discuter le moment voulu. C'est en cela que le projet porté se veut résolument calédonien et qu'il traduit la vision que le nickel est un bien commun qui doit bénéficier à l'ensemble de la population du Pays.

Cette participation institutionnelle majoritaire permet de protéger l'usine et de lui offrir un cadre stable.

Il faut aussi garder à l'esprit qu'il s'agit d'une affaire qui a perdu beaucoup d'argent et qui continu d'en perdre. Cette participation institutionnelle majoritaire durant la période critique de remise à flot permet de protéger l'usine et de lui offrir un cadre stable. Une fois l'usine rentable, cette participation institutionnelle pourrait ouvrir un champ des possibles vers de l'actionariat salarié et populaire.

Cette démarche s'inscrirait dans un « temps long » et avec une vision de rassembler, d'être prévoyant et de transférer de la richesse aux générations futures.

Le Pays : les 56% pour la Nouvelle-Calédonie seraient obtenus sans dette, de quelle manière ?

UR : Ce que nous cherchons à faire ces derniers mois, c'est de faire prendre conscience aux Calédoniens de la valeur de la ressource nickel et cobalt. C'est un patrimoine dont la valeur demain sera bien plus élevée que celle d'aujourd'hui.

Les montages avec Falconbridge (devenu Glencore) et Posco traduisent cette notion et grâce à une juste valorisation de la ressource, la SMSI, filiale de la Sofinor, détient à présent 51% du capital social de deux usines pyrométallurgiques de classe mondiale.

Après environ vingt ans de partenariat dans les deux cas, on peut constater la force et la stabilité que procure cet actionariat équilibré 51% institutionnel, 49% industriel. C'est un véritable schéma gagnant-gagnant pour les deux partenaires.

Ce qui est envisagé pour l'usine du Sud s'inspirera de ce schéma, à la différence près que l'usine existe déjà mais qu'il faut la rendre rentable. C'est ce qui rend essentiel l'étape de la due diligence (audit du site industriel) pour pouvoir finaliser notre proposition et les montages afférents.

Le Pays : Korea Zinc possède une expertise dans l'hydrométallurgie et une connaissance de l'usine du sud, quelle est la production prévue ? Est-ce la même que celle qui est prévue par le projet Prony resources ?



Ulrich Reber, chef de projet Sofinor. (Photo Sofinor)



La mobilisation s'est organisée pour la défense de « l'usine du Sud-usine Pays ». (Photo FB)

Korea Zinc est le leader mondial de la production de zinc et dispose de près de cinquante ans d'expérience en hydrométallurgie.

UR : Korea Zinc est en effet le leader mondial de la production de zinc et dispose de près de cinquante ans d'expérience en hydrométallurgie.

Plus important encore, Korea Zinc connaît l'usine pour avoir participé à sa conception il y a vingt ans avec INCO, le promoteur d'origine de l'usine du Sud.

L'objectif du projet Sofinor-Korea Zinc est ainsi de revenir aux objectifs de production établis à l'origine, c'est-à-dire de pousser la transformation jusqu'au produit fini : l'oxyde de nickel et le carbonate de cobalt.

Pouvoir réaliser l'affinage localement représente la différence majeure avec le projet *Prony Resources*.

Pouvoir réaliser l'affinage localement représente la différence majeure avec le projet *Prony Resources* et il est rendu possible grâce à Korea Zinc dont l'affinage des métaux est le métier.

Affiner localement est essentiel car cela permet à l'usine d'éviter de laisser échapper environ 20 à 30 milliards XPF de revenus. Revenus dont elle a besoin pour redevenir rentable malgré les nouvelles charges qu'occasionnera la mise en service de l'usine Lucy en 2023-2024 (environ 4 milliards XPF de charges additionnelles par an).

L'affinage des métaux est le métier de Korea Zinc.

Le seul moyen pour *Prony Resources*, dont le modèle prévoit la délocalisation de l'affinage, est de recourir aux exportations de minerai. Aux cours actuels du LME, c'est près de 3 à 4 millions de tonnes qui seront nécessaires pour compenser le manque à gagner dû à la suppression de l'affinage.

Korean-Zinc dispose de la capacité requise pour écouler 100% de la production de l'usine. Elle n'a aucun problème pour vendre la totalité de sa production de nickel et de cobalt, notamment grâce à son partenariat avec LG Chem, leader mondial de batteries pour véhicules électriques avec Panasonic et Catl.

Grâce à la mise en service de l'usine d'affinage, le projet ne nécessite pas

de recourir aux exportations de minerai pour équilibrer les comptes.

Le Pays : Quelles sont les perspectives en termes d'emploi dans votre projet ?

UR : L'objectif est de rendre l'usine rentable afin de préserver les emplois et l'activité des sous-traitants tout en gardant à l'esprit l'impérative nécessité de produire de façon efficiente et compétitive.

La réouverture de l'usine d'affinage, rendue possible par la compétence de Korea Zinc contribue à cet objectif, tout comme l'étude de faisabilité pour une ligne de transformation marginale des sapolites au sein du complexe industriel.

Valoriser localement de façon efficiente et compétitive nos produits maximise le chiffre d'affaires de l'usine et les retombées économiques pour la Nouvelle-Calédonie.

Le Pays : Quelles sont les mesures prévues pour garantir la préservation de l'environnement ?

UR : Le projet vise à aller au-delà des simples garanties réglementaires. L'enjeu environnemental de l'usine du Sud est primordial et tient notamment à la nature et la quantité de résidus produits par l'usine. On parle en moyenne de 5 millions de m3 de boues acides par an qui jusqu'à présent étaient stockées dans un barrage, KO2, dont la capacité maximale, 40 millions m3, sera atteinte en 2023.

Projet Lucy

Actuellement, les déchets de Vale ne sont pas valorisés. Ils sont stockés dans le bassin KO2. Bientôt, ils seront séchés avant d'être stockés dans le cadre du projet Lucy. Le fait d'être associé à un spécialiste de la chimie lourde comme Korea Zinc va permettre d'étudier, après analyse du contenu de ces déchets, trois voies possibles : recyclage dans l'usine hydro-métallurgique, recyclage dans la nouvelle usine pyro-métallurgique ou stockage en attendant une nouvelle technologie.

Autre point, l'usine consomme près de 10 milliards de litres d'eau douce par an et se situe à la confluence de plusieurs sites classés sur le plan environnemental (Plaine des Grands Lacs, Parc du Grand lagon Sud, réserve Merlet etc.)

Ces enjeux appellent un industriel compétent afin de pouvoir :

- Mieux produire (produire moins de résidus et consommer moins d'eau par tonne de métal produite)
- Mieux protéger (les populations et les sites classés ou non)
- Mieux réparer (dépollution sols et cours d'eau)

Dans notre projet, objectifs économiques et objectifs sociaux et environnementaux sont indissociables et seront pilotés avec le même engagement. ■



(Photo FB)

HYARISON FAB EDOU

En concert à KONÉ

**POUR LES JEUNES HANDICAPÉS DE L'APEH
ET DE LA MAISON GABRIEL POEDI**

**VENDREDI 18 DÉCEMBRE
CENTRE CULTUREL DE POMEMIE 18H-22H**

JLJ DJALEM AMAYEN EWAYTS UIU PLAY K

**SAMEDI 19 DÉCEMBRE
AUDITORIUM DU COMPLEXE CULTUREL DE KONE 18H**

PWALALU DJALEM AMAYEN XOBWEN UIU

• **1500F BILLETS EN VENTE SUR PLACE** •

UNE PARTIE DES FONDS RÉCOLTÉS SERA REVERSÉE
À LA MAISON GABRIEL POEDI ET À L'APEH

LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE PRODUITS ILLICITES EST INTERDITE SUR LES DEUX SITES !



Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêêdi Wiimiâ	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Élodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêêdi Wiimiâ - Dr Genevois	42 36 36
Pwêêdi Wiimiâ - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Thierry Giraud	84 98 10
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêêdi Wiimiâ	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêêdi Wiimiâ	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêêdi Wiimiâ	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêêdi Wiimiâ	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêêdi Wiimiâ - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêêdi Wiimiâ - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Développement de l'enfant : repérer les signaux d'alerte

Souvent sans heurts et sans difficulté, le développement de l'enfant peut parfois être difficile. N'hésitez pas à demander l'avis d'un professionnel sans attendre si vous repérez quelques signaux d'alerte.

Pour la plupart des enfants le développement se réalise sans heurt durant la petite enfance et leur donne l'occasion de poursuivre dans les apprentissages vers une acquisition de la lecture, l'écriture et du calcul.

Pour d'autres, des soucis existent dès le début, qu'ils soient malades ou en situation de handicap. Pour ces enfants, les équipes spécialisées sont très vite sollicitées.

La situation est plus complexe lorsque l'enfant manifeste des signes que son développement n'est pas si harmonieux, sans pour autant que cela inquiète au point de consulter ou demander conseil auprès de spécialistes de la petite enfance. Certains parents pensent que le développement pourrait s'arranger avec le temps.

En cas de doute, il est très important de consulter rapidement, afin de s'assurer que tout va au mieux, ou que des points de développement nécessitent un rééquilibrage vers une harmonisation un peu plus optimale, permettant à cet enfant de s'autonomiser le plus possible dans son environnement et sa classe d'âge.

De la nécessité d'agir tôt

Il existe bon nombre de signes d'alerte qui devraient pousser les personnes à consulter. Il y en a un sans doute qui est de ne pas arriver à mettre en mots la ou les bizarreries repérées chez l'enfant. On peut également observer des signes concernant les relations aux autres : enfant inhibé (voire qui peut se faire oublier), trop agité, trop agressif, ou dominé par un ou plusieurs autres, enfant trop collé à l'adulte, ou, à l'écart des autres enfants. Dans un contexte plus



L'enfant met trois ou quatre ans pour organiser ses capacités. Si vous observez des troubles, n'hésitez pas à demander conseil à un professionnel de santé.

personnel, un enfant très rêveur, inattentif, ou encore sans notion de danger. Des signes concernant les capacités propres de l'enfant : comme des troubles de l'organisation des actions ou des troubles de l'agilité manuelle ; une certaine incapacité à trouver des repères et les utiliser ; des troubles du langage oral ou écrit ; des troubles de l'organisation de la pensée, des difficultés de raisonnement... Un enfant qui est toujours fatigué, qui ne se soucie pas de son apparence physique (qui ne se soucie pas d'être sale et de porter des vêtements sales...) : ces indicateurs doivent également amener les parents à demander conseil.

Et la liste n'est pas exhaustive.

Les parents peuvent téléphoner ou passer dans les dispensaires pour demander un rendez-vous auprès du Centre Mère



En cas de doute, il est important de consulter rapidement afin de s'assurer que tout va au mieux.

Enfant (CME).

Il est primordial d'agir tôt : plus l'enfant est jeune, plus il peut bénéficier rapidement et de manière efficace à des réaménagements dans son développement. ■

Rubrique proposée

par Jean Roffinella Psychomotricien
du centre mère-enfant de Poindimié

Le Centre Mère Enfant dispose de deux antennes dans le nord, l'une à Poindimié (42 72 33), l'autre à Koumac (47 63 70).

Un enfant met trois à quatre ans pour organiser ses capacités

Avant même d'être conçu un bébé est désiré, pensé.

Alors que les premiers sens, les premières actions s'éveillent avant la naissance, il est très important que la future maman soit la plus sereine possible lors de la grossesse.

Si les aspects médicaux sont mis en avant à la naissance, c'est pour s'assurer que l'enfant n'est pas en danger et qu'il a toutes les chances de se développer au mieux. Dès lors, les parents se chargent de l'accompagner vers le développement le plus harmonieux, d'autant plus qu'il est alors très dépendant d'eux.

Dès la naissance, il est déjà un être à part entière amené à se développer dans son environnement. Si le développement est important concernant sa santé physique, il n'est pas moins important dans tous ses aspects psychoaffectifs.

Un besoin d'échanges multiples

Le développement de l'enfant se réalise dans plusieurs domaines qui sont interdépendants les uns avec les autres : motricité, communication, compréhension et relations.

Si au début bébé a surtout besoin d'être nourri, changé, habillé, il a aussi besoin de dormir et d'avoir des échanges multiples quand il est éveillé.

Les stimulations par le langage, le chant, le portage... sont indispensables à son sentiment d'être en sécurité.

C'est bien parce qu'il se perçoit protégé qu'il peut évoluer petit à petit plus librement, observer, écouter, agir et ainsi grandir et apprendre.

C'est dans sa famille, son soutien, son premier lieu de vie, qu'il s'épanouit au point de pouvoir apprendre. Apprendre le respect mutuel (pouvoir écouter et être écouté en est la base) ; apprendre dans la cohérence (toute règle ou demande doit être en relation avec ce qu'il vit) ; apprendre à supporter la frustration (en rapport à lui ou en rapport à autrui).

Une longue période de 3 ou 4 ans est nécessaire pour qu'il organise l'ensemble de ses capacités afin de découvrir puis intégrer de plus en plus ses possibilités. Toute cette période de début d'autonomisation va l'amener à une indépendance plus ouverte à l'extérieur, celle des apprentissages scolaires.

Le geste du mois

Eco Citoyen !



CENTRE
D'INITIATION À
L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

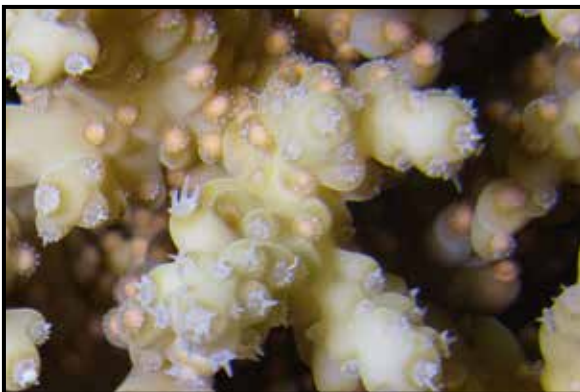
AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N°
2

REVENDE, DONNER OU RÉPARER, C'EST 13 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !







Le jour où le corail pond

Chaque année depuis 2007, Thierry Baboulenne de « Babou plongée » organise la surveillance de la ponte des coraux à Hienghène. Émerveillement.

« Au début, nous faisons des plongées chaque nuit de pleine lune jusqu'à J+10. Après quelques années, nous avons constaté que les coraux de Hienga pondent avec une belle régularité cinq jours après la pleine lune du mois de novembre, deux heures après la tombée de la nuit et pendant à peu près deux heures... » Avec son centre de plongée, Thierry Baboulenne a l'habitude d'aller à l'îlot Hienga, site qui fait partie d'une aire

marine protégée et bénéficie du statut de premier Parc provincial de la province Nord. Avec Sébastien Faninoz qui travaillait alors pour le WWF, il a eu l'idée, à partir de 2007, de surveiller chaque année la ponte des coraux. La surveillance impliquait également la province Nord, l'IRD, l'Ifremer et l'Aquarium des lagons.

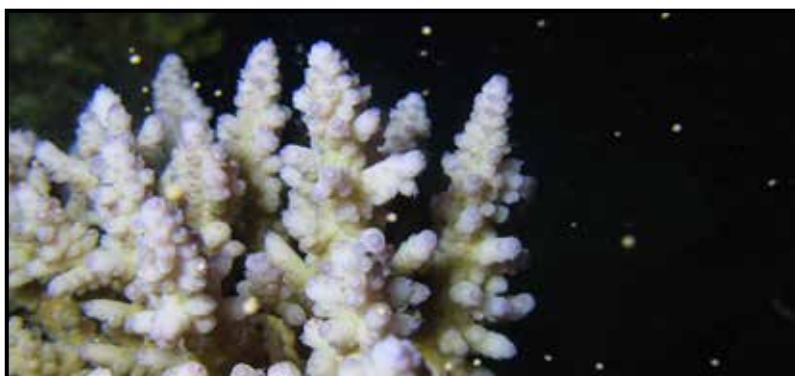
Entre 2007 et 2019, il y a juste deux années où les choses ne se sont pas déroulées comme attendu. « Je pense

que c'était lié à un refroidissement ponctuel de la température de l'eau, qui doit se situer autour de 26° »

Cette année, Thierry Baboulenne a décidé de se déplacer de quatre miles nautiques de l'îlot Hienga pour aller à Hiengabat, îlot où le centre organise ses baptêmes de plongée et ses formations de niveau 1. « Et les coraux ont bien pondu, cinq jours après la pleine lune de novembre, deux heures après le coucher du soleil (et non pas deux heures après la tombée de la nuit...) pendant à peu près une heure (et non pas deux heures comme les années précédentes). La température de l'eau était de 25,7° »

Régulièrement, la province Nord est alertée à cette période de l'année par des personnes qui craignent des pollutions en voyant l'eau trouble... Mais ce n'est que la ponte des coraux ! Voici quelques images du spectacle...

(Photos Thierry Baboulenne, Babou plongée Hienghène tél 42 83 59)





Les professionnels de santé proposaient de mesurer sa glycémie pour détecter un éventuel diabète, mais aussi de se peser et de se mesurer pour évaluer son indice de masse corporelle.

Tous en bonne santé

Autour du 14 novembre, journée mondiale du diabète, des actions de sensibilisation ont été menées par la province Nord et ses partenaires sur les risques en cas de diabète, d'hypertension ou d'obésité. A Kooehnê, la population de la zone mais aussi les agents provinciaux ont été conviés à se soucier de leur santé le 18 novembre.

Contrôle de la pression artérielle, du poids et de la taille avec calcul de l'indice de masse corporelle, contrôle de la glycémie pour un dépistage du diabète : la journée mondiale du diabète a été relayée cette année par des

actions de proximité, avec l'Agence sanitaire et sociale et le Comité provincial des sports et loisirs. Des parcours pédestres étaient également accessibles, l'activité physique étant l'un des paramètres pour rester en bonne santé ! ■



L'Organisation mondiale de santé recommande de faire un minimum de 10 000 pas par jour... Les parcours pédestres permettaient à chacun d'effectuer son exercice quotidien.



Le personnel du dispensaire de Vook (Voh) informait sur les complications liées au diabète.



La diététicienne de l'Agence sanitaire apportait ses conseils. Le personnel de l'institution provinciale est venu se renseigner en fin de matinée.

Une semaine d'actions pour réduire ses déchets

Sensibiliser le public au tri et à la réduction des déchets est l'un des volets du Schéma provincial de gestion des déchets. Chaque année, la collectivité mobilise ses agents autour de différentes actions au mois de novembre. (Photos Communication province Nord)

« **L**e meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ... » : autour de cet adage, la province Nord a organisé plusieurs ateliers fin novembre, pendant la semaine européenne de réduction des déchets : fabrication de produits ménagers afin de réduire ses déchets d'emballage, initiation à la permaculture pour inciter au compostage des matières organiques et collecte solidaire de jouets à destination des associations. Des bornes ont été installées pour récupérer du linge.

Un atelier « *brico-récup* » a été proposé à Poindimié afin de sensibiliser au réemploi et à la réparation de meubles avec du bois de récupération.

Un « *pass livre* » a été installé dans chaque direction. Il s'agit d'une bibliothèque où chacun peut déposer des livres, en prendre soi-même et le redéposer quand il a fini de le lire. Enfin les agents étaient invités à relever plusieurs défis : celui du concours de ramassage de mégots, une semaine « *imprimmoins* » et un défi mesurant la participation des agents de chacune des directions aux différents ateliers. ■



L'atelier de fabrication de produits ménagers a eu du succès, même auprès du public masculin.



Une initiation à la permaculture, le soir à la sortie des bureaux, a été proposée par l'association Malé'Va. Résultat en images dans une prochaine édition.

Do Kamo : de commune en commune



Dans le cadre du plan de santé Do Kamo, le gouvernement a organisé une manifestation itinérante autour du sport, avec une sculpture transmise de commune en commune. Dans chacune, des animations sportives ont été proposées.

Entre Koohné et Pouembout, quelques marcheurs courageux ont bravé le soleil pour transmettre la sculpture. Dans la matinée, deux classes du collège de Païamboué avaient participé à la coutume d'accueil avec des paroles d'encouragement, avant de jouer au volley. ■



Une chanson avait été composée pour l'occasion, pour rendre hommage à Laura Thalé. Ferdinand Waikata, l'éducateur de la structure qui est aussi un musicien du groupe Fedyz, a pris sa guitare...

L'aura de Laura

En province Nord, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, a été marquée par le baptême du centre d'accueil des femmes en difficulté à Vook (Voh). Il devient « *La maison de Laura* » en hommage à Laura Poithily épouse Thalé, une femme très investie pour la cause des femmes dans les années 1990.

« **G**rande dame aux pieds nus, tu as sillonné Kanaky pour les combats des femmes et leur émancipation » : les femmes de Vook, les agents de la Mission de la femme de la province Nord, la famille de Laura... Un groupe de personnes entonne un chant devant l'entrée du Centre d'accueil des femmes en difficulté baptisé ce jour « *Maison de l'Aura* » (ou Maison de Laura). Les choristes saluent la mémoire de la première déléguée du conseil des femmes de la province Nord, représentante des associations des femmes de Vook (Voh) au début des années 1990. Originnaire de la tribu de Gatope à Vook (Voh), Laura Poithily épouse Thalé est décédée à la fin des années 1990 à l'âge de 58 ans. En ce 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la structure qui accueille depuis quelques années les femmes victimes prend un nom, ou

plutôt un prénom. Après le chant, une plaque est dévoilée sous le regard de sa famille, notamment ses filles et petites-filles, curieuses et réjouies de cet hommage.

Une femme à l'aura extraordinaire

Auparavant, Léonie Varnier, ancienne chargée de mission puis élue provinciale, à l'origine de la création de la Mission de la femme de la province Nord, avait rappelé le combat de Laura. « *Au début de la provincialisation, il fallait convaincre de la nécessité de créer un service spécifique pour les droits des femmes. En 1990, nous avons organisé un grand rassemblement à la tribu d'Oundjo, il y avait environ 200 femmes, venues de toutes les communes. Laura, qui avait bourlingué un peu partout, avait décidé de revenir vivre à Gatope avec son mari et*

ses enfants. Pendant toute la journée, elle est intervenue dans tous les ateliers. Laura, c'était quelqu'un qui avait une aura extraordinaire. Lorsqu'on entendait rire, on savait qu'elle était par là. Elle dansait, prenait la parole en public, ce qui n'était pas commun pour les femmes à ce moment-là... »

En 1991, un nouveau regroupement est organisé à Hienghène cette fois-ci. Un atelier sur le développement économique se tient, qui réunit notamment des femmes de Voh, de Poum et de Poya. La question de la réglementation sur la pêche aux crabes est soulevée, en particulier la taille minimale pour la commercialisation des crabes, alors de 15 centimètres. « *Les femmes soulignaient le fait qu'il n'y avait que les vieux crabes qui pouvaient atteindre cette taille-là. Des « crabes retraités »... Elles pêchaient peu de crabes de la taille réglementaire et plusieurs avaient abandonné leur activité. Paul Néaoutyine, qui était*



Le petit frère de Laura, Wamo Hnyeikone, et deux des filles de Laura ont dévoilé la plaque avec le nom de Laura. Une plaque installée au-dessus d'une très belle sculpture signée Jean-Luc Poanoui.

alors président de la commission du développement économique, a demandé à Emmanuel De Guiran de faire une étude avec les pêcheuses du Nord. Depuis, la taille minimale est passée à 14 centimètres. Ce jour-là, c'était Jean-Pierre Djäiwé qui était encore instituteur, qui animait la journée. »

Une représentante aux pieds nus

En 1992, une association communale des femmes se met en place à Vook avec l'ensemble des sept tribus. « Laura était notre représentante, elle s'est portée volontaire pour être notre porte-parole un peu partout, y compris lors des déplacements. » Toujours pieds nus, elle venait aux réunions à pied. « A Voh, elle était toujours la première arrivée ! Malgré la vie difficile qu'elle menait, elle avait toujours le sourire. Cet engagement auprès des femmes l'a portée ! » En 1992, Laura Thalé est l'un des membres fondateurs de l'association SOS violences sexuelles avec Marie-Claude Tjibaou. Elle

participe également à la création de l'association de prévention des abus d'alcool (APAA) et en 1993, à celle de l'association Batefo. « Promouvoir l'artisanat des femmes, c'était aussi une priorité pour elle. »

En 2019, la structure dénommée aujourd'hui « Maison de Laura » a reçu 97 appels et a accueilli 27 personnes. Cinq ont été accompagnés à domicile. En 2020, 41 appels ont été enregistrés et 25 personnes ont séjourné dans la structure. Huit ont été suivies chez elle. « Nous recevons des appels de toute la province Nord et je me déplace dans toutes les communes pour prendre en charge la personne, généralement à la gendarmerie ou au dispensaire » explique l'éducateur Ferdinand Waikata. « Une assistance sociale est en poste ici. Le juriste de la Mission de la femme vient une fois tous les quinze jours pour répondre aux questions des accueillies. » Un service de gardiennage de nuit est assuré.

C'est la province Nord qui a mis en place ce lieu d'accueil d'urgence pour les femmes (elles peuvent y séjourner pour une durée de quinze jours renouvelables). Le projet a été porté avec l'association Cœur de femmes de Voh qui réunit les femmes de cette commune.

Yannick Slamet, deuxième vice-président a salué la qualité du lieu, avec un jardin très soigné. « On se sent accueilli. » Les coutumiers de Vook (Voh) qui avaient permis il y a quelques années l'installation de cette structure sur leurs terres, sont venus nombreux pour cette nouvelle étape dans la vie de l'établissement. Une forme d'accomplissement. ■

Contacts :

Maison de l'Aura : 42 79 89
 Numéro d'astreinte : 71 72 96
 Mission-femme@province-nord.nc
 Numéros utiles :
 Gendarmerie : 17
 Samu : 15
 Pompiers : 18
 SOS écoute 05 30 30



Laura aimait beaucoup les enfants, elle a une nombreuse descendance. Son prénom en langue était Tamoxatoo, ce qui signifie fille de Gatope, prénom attaché à la chefferie de Gatope.



L'association Cœur de femmes de Voh a été moteur dans ce projet.



Les coutumiers de Vook sont venus nombreux.



Léonie Varnier, membre de l'association Cœur de femmes, accueille les représentants de la province Nord : Yannick Slamet, deuxième vice-président, Marie-Claude Ihagé, chargée de projet au sein de la Mission de la femme et Ferdinand Waikata, l'éducateur de la structure.

« Mission Pum 2021 » : pour sauver la forêt de l'extrême Nord

Lancée par Patrick Dayé et Dominique Fleurot avec l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine minier et historique du Nord calédonien, la « *Mission Pum 2021* » a pour ambition d'explorer le maximum de vallées dans la commune pour recenser les richesses botaniques. Une initiative citoyenne destinée à sensibiliser aux dégâts des feux de brousse qui a été présentée fin septembre au conseil municipal de la commune.



Le projet Mission Pum 2021 porté par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine minier et historique du Nord calédonien été présenté en mairie. Il a été reçu avec intérêt. (Photo ASPMHNC)

Fin 2019, des milliers d'hectares ont été détruits par plusieurs feux de brousse dans la commune de Pum. Les botanistes ont souhaité montrer que, contrairement à une idée reçue, la végétation détruite ne se limitait pas à des niaoulis et des gaïacs mais que des espèces rares partaient en fumée. Il a été décidé de compléter les explorations et collectes réalisées jusqu'ici.

« Pour beaucoup, l'extrême Nord est

une zone plutôt désertique. En s'éloignant de la route Koumac-Pum et en s'aventurant dans les vallées, il est facile de se rendre compte que la réalité est autre » souligne Dominique Fleurot, botaniste amateur et président de l'association Endemia. Celui-ci est à l'initiative, avec son cousin Patrick Dayé, de ce projet dénommé « *Mission Pum 2021* ».

Une zone de 15 000 hectares a été ciblée, qui s'étend de la limite sud avec Koumac jusqu'à la tribu de Tiabet au Nord, en englobant principalement la côte Ouest. Il s'agit de visiter le maximum de vallées et de crêtes, en obtenant de la part des propriétaires l'autorisation d'accès aux sites, propriétaires qui ont déjà manifesté leur intérêt. Le travail de recensement de la flore a débuté depuis le mois de mai, il sera ensuite restitué aux habitants de Pum.

Améliorer la connaissance scientifique de la zone

Lors de chaque sortie, des récoltes d'échantillons de plantes sont réalisées afin d'alimenter la connaissance scientifique de la flore locale. Des recoupements avec les bases de données de l'association Endemia, de l'IRD ou du Muséum d'histoire naturelle de Paris ont déjà permis de constater

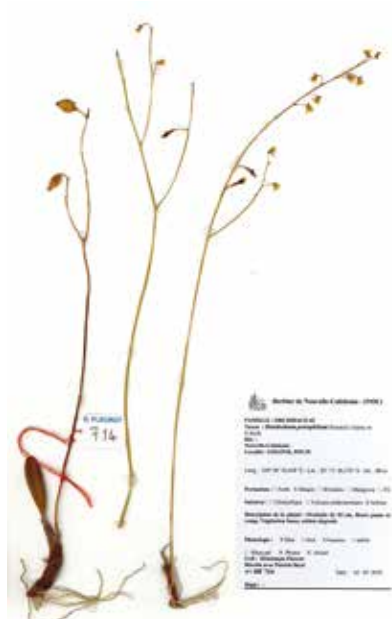
que certaines plantes n'ont pas encore été inventoriées.

Des planches d'herbiers seront déposés à l'herbier de Nouvelle-Calédonie et des doubles pourront être expédiés dans d'autres herbiers de référence. « Les sites visités recèlent bien des trésors botaniques, sur les lignes de crêtes arides, dans les vallées de niaoulis ou près des cours d'eau en forêt galerie. Une biodiversité qu'il faut absolument protéger » souligne Dominique Fleurot.

Des géologues sont venus observer et échantillonner une partie de la Vallée de Paris, et ils ont repéré des appointements rocheux de calcaire qui n'étaient pas connus. Lors de cette visite, un fossile végétal vieux de près de 80 millions d'années a été découvert. « Des géologues néozélandais ont pu déterminer sur photos cette découverte, qui reste une première pour le pays » poursuit Dominique Fleurot.

La forêt menacée

Depuis 2012, l'équipe de scientifiques qui mène des travaux sur les forêts de la province Nord a constaté la spécificité de la structure des forêts de Pum : de gros volumes de broussailles à fougères et de savanes à niaoulis entourent des forêts galeries peu larges de chaque côté des creeks,



Des plantes exceptionnelles sont présentes dans l'extrême Nord comme cette orchidée micro-endémique.

ce qui favorise la propagation des incendies.

En s'appuyant sur des images satellite et en prenant en compte plusieurs facteurs comme les surfaces brûlées jusqu'en 2019 ainsi que l'assèchement des sols, des perspectives pessimistes de déforestation sont annoncées : à l'horizon 2100, 92% des surfaces forestières de Puum pourraient avoir disparu. Et ce, même si à l'échelle du pays, les photos aériennes ont mis en évidence une augmentation des surfaces forestières depuis 1976. Une perspective qui n'a pas manqué d'interpeller les élus et la population présents lors de la présentation du projet « *Mission Puum 2021* » à la mairie.



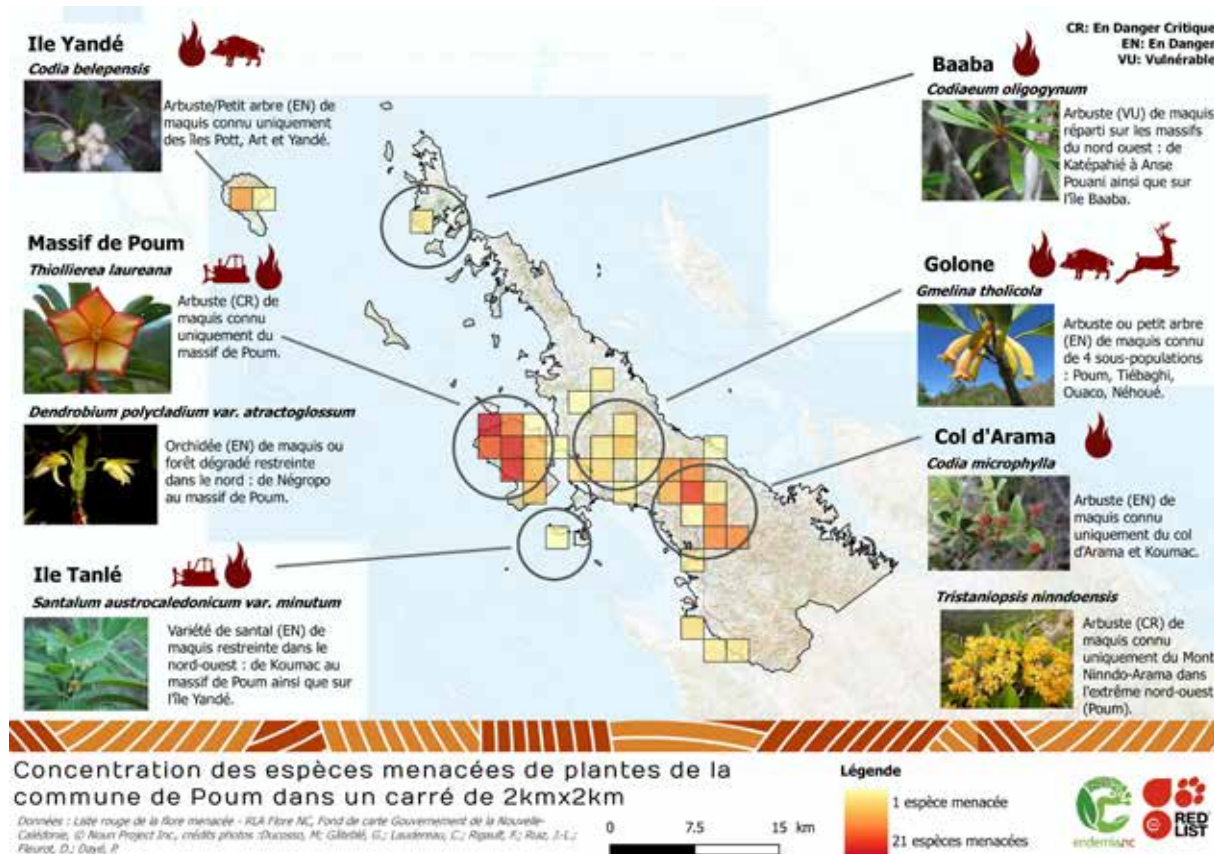
« *Myrsine poumensis* » une plante micro endémique retrouvée pour la première fois, cinquante et un ans après sa découverte, sur la montagne de Puum par Patrick Dayé, le 31 octobre dernier. (Photo D.F et P.D)

L'avenir des forêts entre les mains des citoyens

Pour accompagner la démarche de sensibilisation nécessaire à la préservation de la forêt et pour promouvoir les usages du feu, il a été décidé de réaliser un livret présentant toutes les plantes présentes sur le territoire de la commune. Les plantes cultivables

et utiles au reboisement seront identifiées. « *C'est une information essentielle pour les propriétaires qui souhaitent reboiser ou étendre leurs forêts existantes. L'avenir des forêts de Puum est entre les mains de tous les concitoyens de la commune* » insiste Dominique Fleurot. Celui-ci cite en exemple la famille Suhas à Barabache, qui a

décidé de réserver la rive droite de la rivière Bouérabate pour permettre à la forêt de grandir, une forêt qui a été touchée par les feux en 2000. Les familles Tchovanili, Song et Vico ont, de leur côté, uni leurs moyens pour lutter eux-mêmes contre la propagation des feux de brousse lors d'un important incendie l'an passé. ■



Des recherches ont déjà commencé pour améliorer la connaissance de la flore locale et de sa richesse. (Infographie Endemia)



En fin de journée, les sculptures à l'entrée du site ont été dévoilées. Certains sculpteurs ont expliqué la symbolique de leur œuvre. (Photos Paxan Pweevo)

Tali Tnoot : « étaler nos »

Du 28 au 31 octobre, l'association Doo Huny gestionnaire du centre culturel Goa Ma Bwarhat de Hienghène a organisé la dixième édition de son rendez-vous annuel « Tali Tnoot ». Une occasion de partager « les savoirs du panier culturel » danse, conte, théâtre, vannerie... Avec en ouverture, le dévoilement des sculptures symbolisant les tribus des deux grandes chefferies à l'entrée du site.

Créé en 1984 sous l'impulsion de Jean-Marie Tjibaou, le centre culturel Goa Ma Bwarhat a été le premier centre culturel de Nouvelle-Calédonie. « C'est ici que j'ai vu pour la première fois de ma vie des aborigènes d'Australie, j'avais sept ans » rappelle Jean-Philippe Tjibaou, fils du leader indépendantiste et vice-président de

l'association Doo Huny en accueillant une classe de 4^{ème} venue du collège de Païamboué à Koohné. Le groupe a fait le déplacement dans le cadre d'un projet autour de la pirogue qui devait les mener jusqu'à Ouvéa. La crise sanitaire a perturbé le déroulement de cette initiative, mais cela n'entame pas l'enthousiasme et la détermination des deux

enseignants qui accompagnent le groupe, Esther Wahéo, professeur de mathématiques et Romain Bourlon, professeur d'histoire-géographie. En présentant la coutume au nom du groupe, l'enseignant d'histoire exprime « son immense respect ». « Nous pouvons enseigner beaucoup de choses qui sont dans les livres à nos élèves, mais la culture, ça se vit ! » sou-



Coutumes d'arrivée. Une classe du collège de Païamboué a fait le déplacement de Koohné.



richesses »



Victorin Mempasse, président de l'association Doo Huny qui gère le centre culturel Goa Ma Bwarhat, a salué le travail qui a impliqué toutes les chefferies de Hienghène. (Photo DR)

ligne-t-il. Les élèves garderont certainement longtemps le souvenir de ce séjour au centre culturel Goa Ma Bwarhat et de toutes les rencontres. Pour certains, c'était la première fois qu'ils venaient dans la commune à la fameuse poule.

En fin d'après-midi, l'assistance s'est dirigée vers l'entrée du site où les sculpteurs ont dévoilé leurs œuvres aux yeux de tous : des poteaux qui accueillent désormais les visiteurs. Pendant quatre mois dans le cadre d'une résidence, des artistes de différentes tribus ont réalisé ces sculptures monumentales symbolisant chaque tribu. ■

Autour de la maladie d'Alzheimer

La section calédonienne de l'association France Alzheimer a organisé une journée d'information et d'échanges au centre culturel Pomémie. L'occasion d'évoquer l'installation possible d'une antenne de l'association en province Nord pour accompagner les malades et les aidants.

« Une personne malade et c'est toute une famille qui est touchée... » Pierre Déméné, président de l'association France Alzheimer Nouvelle-Calédonie connaît bien les difficultés liées à la maladie. Il a lui-même créé cette association, section d'une association qui existe dans l'Hexagone, suite à l'apparition de la maladie chez son épouse. « Ma femme était australienne. Lorsqu'elle a été à la retraite, à tout juste soixante ans, nous sommes partis en voyage à la Réunion où vivait notre fils. Nous avons fait escale à Sydney et à Singapour. Comme elle avait un frère qui avait souffert d'Alzheimer, on s'est douté de quelque chose lorsqu'on a réalisé qu'elle ne se souvenait plus des escales qu'on venait de faire... Par contre, elle se rappelait parfaitement du jour où on s'était rencontrés, elle et moi... » « L'évolution de la maladie se fait par strates. Comme le français n'était pas sa langue maternelle, elle a

oublié le français et elle parlait en anglais à tout le monde. Nous avons décidé de partir en Nouvelle-Zélande dans une résidence, elle était heureuse là-bas. Elle a été rapidement emportée par une mauvaise grippe... »

Une maladie qui évolue par strates

Venu avec des bénévoles de son association, Pierre Déméné espère qu'une antenne de l'association pourra voir le jour en province Nord. Les élus de la province Nord, venus pour l'accueil et l'ouverture de la journée, avaient participé en 2019 au financement de la venue d'un responsable national de France Alzheimer. Ils ont assuré le président et son équipe de l'intérêt de l'exécutif pour cette maladie considérée par certains comme « le mal du siècle ». Une maladie qui frappe également en Nouvelle-Calédonie, laissant les familles très démunies. ■



Pierre Déméné préside l'association France Alzheimer NC. A Koohnê, il a retrouvé l'un de ses anciens camarades de classe du collège Sacré-Cœur, Gaston Jizdny.



Habitée à exposer chaque année à l'international, Isabelle Staron Tutugoro a présenté ses gravures et peintures au centre culturel Pomémie en novembre. Sa seule exposition de l'année 2020...



(Photo Jessica Simin)

« Miroirs des mondes »

Pendant le mois de novembre, Isabelle Staron-Tutugoro a présenté au centre culturel Pomémie de Kooohné les œuvres qu'elle devait accrocher dans sa ville natale dans la région de Lyon. Elle avait également regroupé des tableaux évoquant différentes phases de son parcours d'artiste.

« *Je crois qu'il ne me suffira pas d'une vie pour réaliser tous mes projets ! La Calédonie foisonne de sujets d'inspiration...* » Isabelle Staron-Tutugoro fixe ses tableaux aux murs de la salle d'exposition du centre culturel Pomémie. Habituellement, elle expose trois ou quatre fois par an à l'international. Mais cette année, crise sanitaire oblige, il n'y aura pas d'autres rendez-vous que celui de Kooohné. Elle était pourtant attendue à Saint-Symphorien-sur-Coise, sa ville natale de la région lyonnaise, petite ville qui est aussi le berceau des frères maristes. Elle expose presque chaque année à Lyon ou dans la région. « *J'avais participé à une résidence d'artistes là-bas il y a deux ans.* » Dans le musée des frères maristes, elle a depuis toujours observé des objets de la culture kanak. Et la vie a fait qu'elle a

épousé un Kanak rencontré à Lyon et qu'elle vit désormais entre Poindimié et la Nouvelle-Zélande depuis une vingtaine d'années...

Le monde réel et celui des ancêtres

« *Mon exposition s'intitule cette année « Miroirs des mondes » : c'est un hommage à mes beaux-parents, Blandine et Sébastien Tutugoro disparus tous deux en 2018 à quelques mois d'intervalle. Ils m'ont beaucoup appris, m'ont beaucoup aidée. C'est avec eux que j'ai appris à parler le ajë. Les deux mondes qui se reflètent, c'est le monde réel et celui des ancêtres.* » Les couleurs sont toujours très vives et très présentes. « *Ce sont des camaïeux de couleurs chaudes qui évoquent celles de mon jardin. Et de la mer. Que ce soit à Poindimié ou en Nouvelle-Zélande, je*

travaille face à la mer. »

Profitant de l'espace qui lui est offert au centre culturel Pomémie, Isabelle Staron-Tutugoro accroche aussi des toiles monumentales et des travaux issus d'autres expositions, celle du centre culturel Tjibaou en 2007, de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris en 2010. « *J'aime particulièrement celle-là* » explique Isabelle Staron-Tutugoro en montrant une toile encore au sol. « *Elle représente ma famille, mon mari et moi avec notre fils. Je l'ai faite en Nouvelle-Zélande, cela représente un travail de deux mois.* » Pétroglyphes, bambous gravés... L'artiste autodidacte explore différents domaines d'inspiration, mêlant parfois la culture kanak avec des motifs issus de sa région comme ceux des poteries gallo-romaines. « *Lorsque je commence un travail, j'ai tout dans la tête, tout dans le cœur...* » ■

Un jardin de plantes médicinales au lycée Michel Rocard

Dans le cadre des journées organisées autour de la santé et du développement durable depuis dix ans, des élèves du lycée Michel Rocard de Pouembout ont conçu et réalisé cette année deux jardins de plantes médicinales. Des professionnels sont également intervenus pour transmettre de l'information en rapport avec le thème.



Les élèves du lycée Michel Rocard à Pouembout ont conçu et aménagé deux jardins de plantes médicinales dans leur établissement. Ils en sont aujourd'hui les gardiens. (Photo Lycée Michel Rocard)

Sensibiliser les élèves à la nécessité de développer des relations de qualité entre hommes et femmes, de ne pas se mettre en danger par des comportements à risque : les intervenants extérieurs,

associations, gendarmerie etc... ont apporté de nombreuses informations aux élèves du lycée Michel Rocard durant les journées organisées sur le thème de la santé. Les élèves se sont également formés « *entre pairs* » :

deux classes ont partagé leurs travaux sur les dangers du sucre et sur les bienfaits des plantes médicinales pour s'apaiser, soigner les petits bobos du quotidien. Les bénéfices de la consommation de tisanes ont également été mis en avant.

Pour la partie pratique, quatre classes ont travaillé avec plusieurs de leurs enseignants dans le cadre de ce projet pluridisciplinaire de création d'un jardin de plantes médicinales, avec plusieurs phases dans la réalisation : préparation du terrain, plantation, valorisation et pérennisation. La création des jardins de plantes médicinales menée par les élèves de première *Gestion des milieux naturels et aménagement paysager* a été accompagnée par Pierre Poudewa, cultivateur du pays paicî aussi connu comme comédien.

Les élèves sont aujourd'hui les gardiens de ces jardins que chacun espère voir perdurer. Les parents ont aussi participé à ce projet en confiant des plants aux jeunes. Au total, une centaine d'élèves ont contribué à cette initiative lancée par des enseignants de différentes disciplines : éducation socio-culturelle, langues et cultures océaniques et sciences et vie de la terre. ■

Une nouvelle signalétique au lycée Michel Rocard

Les élèves de CAP serrurier métallier ont travaillé à la création d'une nouvelle signalétique pour l'établissement. Des « *chefs-d'œuvre* » réalisés dans le cadre d'un travail effectué avec le concours de Pascale Gery, designer et artiste.

Initié l'an dernier, le travail a été poursuivi cette année avec David Gigante, professeur d'arts appliqués, Xavier Ballandras et Simon Perben enseignants en Génie industriel-Structures Métalliques (GISM), avec des élèves de CAP serrurier-métallier.

Toujours accompagnés par l'intervenante artistique, Pascale Gery... La nouvelle signalétique a été inaugurée le 4 novembre, notamment ce panneau à l'entrée de l'établissement, conçu à partir d'une idée d'un élève. ■

(Photo PGD)



Les officiers publics coutumiers (OPC)

L'officier public coutumier est chargé d'établir et de conserver les actes coutumiers. Au préalable, il convoque les parties et rédige le procès-verbal de palabre coutumier. Ce corps de fonctionnaires spécifique à la Nouvelle-Calédonie a été créé fin 2007. Chacun est affecté à une aire coutumière déterminée.



La loi organique de 1999 pose clairement le principe selon lequel les citoyens de statut civil particulier kanak doivent être régis entre eux selon les règles coutumières sur tout le droit civil et rien que le droit civil (famille, mariage, biens et transmission des biens...)

Les relations civiles entre personnes de statut civil coutumier peuvent nécessiter l'organisation d'un palabre selon les us et coutumes. Dans ce cas, c'est l'officier public coutumier qui aura pour tâche de convoquer les parties et de rédiger l'acte coutumier, au besoin accompagné d'un traducteur. Il devra ensuite le conserver.

de volonté des parties qui fonde l'acte coutumier, non pas un texte de loi ou un jugement du Tribunal. L'accord ou le désaccord des parties est l'objet de l'acte coutumier.

L'acte fait mention de l'identité et de l'adresse du demandeur, de l'objet du palabre et de l'identité et de l'adresse de toutes les personnes concernées.

L'Officier public coutumier (OPC) a pouvoir pour recueillir tout élément d'information nécessaire à l'établissement de l'acte coutumier.

Une fois rédigé, il revêt les qualités d'un acte authentique lorsqu'il est pris

en matière de statut civil coutumier ou de propriété coutumière.

La portée de l'acte peut être individuelle, comme c'est le cas pour la nomination d'une autorité coutumière, la construction d'un logement sur terres coutumières, ou collective, comme c'est le cas pour les projets de GDPL ou l'électrification des tribus.

La saisine de l'OPC peut se faire par une autorité tribale ou par tout citoyen de statut civil coutumier intéressé.

Elle peut également être le fait d'une institution privée comme Teasoa, opérateur d'habitat, pour

1 Retranscrire un palabre coutumier

L'acte coutumier ou procès-verbal de palabre coutumier est un acte juridique de nature conventionnelle qui consiste à retranscrire par écrit le palabre coutumier.

C'est donc une volonté ou absence

Par concours externe ou interne

Les officiers publics coutumiers (OPC) sont des agents territoriaux qui sont régis par la délibération n° 339 du 13 décembre 2007 de la Nouvelle-Calédonie. Ils sont donc soumis au statut général des fonctionnaires des cadres territoriaux. Ils sont recrutés par concours externe et également par concours interne.

Les OPC peuvent être officiers en poste ou officiers stagiaires en cours de formation et travailler aux côtés d'un officier nommé, comme c'est le cas actuellement à Bourail.

la construction d'une maison sur terres coutumières ou d'un établissement public comme l'OPT pour l'installation de lignes électriques en tribu.

Pour la dissolution du mariage coutumier par exemple, un des époux saisira l'OPC pour convocation des parties et des chefs de clan respectifs et à défaut d'accord unanime ou de réponse de tous (ce qui est souvent le cas), un procès-verbal de carence sera dressé. Celui-ci permettra de saisir le Tribunal complété des assesseurs coutumiers pour demander le prononcé de la dissolution du mariage coutumier.

En matière de succession, n'importe lequel des ayants droit du défunt pourra saisir l'OPC pour que soit dressé le procès-verbal de succession.

L'acte doit être rédigé de façon lisible et indélébile, sans rature, pour pouvoir être utilement conservé.

Il sera rédigé en français même si le palabre s'est tenu dans une autre langue.

2 Les personnes convoquées

En concertation avec les parties concernées, l'OPC fixe la date et le lieu d'établissement de l'acte coutumier et procède à la transcription de la décision coutumière. Le rejet de la demande d'établissement de l'acte coutumier doit être motivé.

Toutes les personnes concernées doivent être convoquées pour être entendues, afin que soit finalisé l'acte coutumier.

Autant il est relativement facile de savoir qui convoquer s'agissant d'une dissolution de mariage coutumier par exemple (époux et chefs de clan respectifs), autant en matière de foncier, il convient d'identifier tous les propriétaires terriens, ce qui peut être parfois délicat, surtout lorsque des terres sont revendiquées. Les clans détenteurs du foncier sont alors convoqués mais aussi les clans limitrophes, ainsi que le chef de la tribu concernée ou le grand chef.

En cas d'impossibilité d'établir un acte coutumier, l'officier public coutumier en informe par écrit le conseil coutumier en indiquant les motifs, dans un délai de six mois à compter de la date de convocation des parties pour l'établissement de l'acte coutumier. Il rédige un procès-verbal de carence qu'il transmet aux parties, qui peuvent saisir la juridiction civile complétée des assesseurs coutumiers.

3 Le statut des officiers publics coutumiers

Chaque OPC est affecté à une aire coutumière déterminée. Il change de poste tous les deux ans, en application de son obligation de mobilité.

A noter :

Les actes coutumiers ne peuvent pas être contestés sauf à démontrer que l'acte est frauduleux, ils font foi en justice et ont la force d'un acte authentique.

Les contacts :

Aire Drubea Kapume

Nouméa : Tél. : 28.84.53

Aire Xârâcùù :

Boulouparis : Tél. : 43.57.74

Canala : Tél. : 42.85.97

Aire Ajië-Arhö

Bourail : Tél. : 43.31.76 ou 43.26.59

Aire Paicî Cemuhi

Koné : Tél. : 42.31.11

Poindimié : Tél. : 42.32.56

Poindimié : Tél. : 42.33.37

Aire Hoot Ma Whaap

Koumac : Tél. : 42.55.44

Pouébo : Tél. : 42.86.17

Voh : Tél. : 47.53.27

Aire Iaai

Tél. : 45.05.16

Aire Drehu :

Tél./Fax : 45.03.78

Aire Nengone :

Tél. : 45.02.17

Les officiers publics coutumiers établissent les actes coutumiers. Ils peuvent en outre exercer les fonctions de fonctionnaires huissiers dans les communes où aucun huissier n'est installé. Soit partout hors du grand Nouméa, à l'exception de la zone VKP.

Rubrique proposée
par Maître Samuel Bernard
Avocat à la Cour. Tél. : 47.30.37 Koné



Les volleyeuses de Kaa Wi Paa (Kouaoua) s'échauffent avant les matchs en échangeant quelques ballons.



Les jeux intercommunaux ont vingt ans

Lancés en 2000 pour réunir toutes les communes du Nord autour d'une manifestation sportive de loisirs à destination des jeunes, les jeux intercommunaux ont fêté leur vingtième anniversaire lors des finales qui se sont déroulées au stade Yoshida de Koohnê le 14 novembre. Sous un soleil de plomb.

À l'issue d'une journée de rencontres sportives qui a réuni des délégations de onze communes du Nord, Pwărăiriwâ (Ponérihouen) a une nouvelle fois remporté le trophée des Jeux intercommunaux. « *Il n'y a que deux années où nous n'avons pas gagné* » souligne l'animateur communal, Jean-François Poma, en recevant le trophée du vainqueur avec l'éducateur sportif, William Tsirione. Celui-ci fait partie des éducateurs embauchés dans le cadre du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance voté en mars 2018 par le Congrès de Nouvelle-Calédonie, des éducateurs qui étaient très présents avec leurs délégations tout au long de la journée. En dehors des matchs de football et de volley-ball et de la pétanque, de nombreux ateliers ont été mis en place tout au long de la journée : vélo,

tir à l'arc, tecball, nouvelle discipline qui se joue avec les pieds autour d'une table qui ressemble à celle du tennis de table... La Brigade de prévention de la délinquance juvénile propose des quizz sur la consommation d'alcool et de cannabis. Les services sanitaires et sociaux de la province Nord sont également présents.

Fédérer les communes

À l'heure de la remise des prix, il faut rappeler à l'ordre ceux qui ont encore envie de jouer au speed-ball, cette discipline vulgarisée par le Comité provincial Nord des sports et loisirs (CPNSL). Depuis l'origine, c'est cette association qui organise les jeux intercommunaux. « *Au départ, avec Guy Charles, qui travaillait alors au service des sports de la province Nord, nous avons cherché à organiser une*

manifestation qui permette à toutes les communes du Nord de se retrouver, avec différentes phases de qualification » explique Guy Plazanet, qui a longtemps été le président du CPNSL. Jeux intertribus à l'échelle des communes, puis rencontres de districts et enfin finales de zones : les jeux intercommunaux appelés aussi JIC se déroulent en plusieurs épisodes. Le coût de l'opération est important : 16 millions par année. Au moment de la remise des prix, Isabelle Poadae, première adjointe au maire de Koohnê rappelle qu'elle faisait elle-même partie de l'encadrement lors des premiers JIC qui s'étaient tenus au stade Yoshida. Alcide Ponga, élu provincial président de la commission des sports, également maire de Kouaoua, salue lui aussi l'enthousiasme des jeunes et l'engagement des encadrants. ■



A la fin de la journée de finales et après la remise des récompenses, Noam Tein, président du CPNSL s'apprête à découper le gâteau d'anniversaire avec à ses côtés, Alcide Ponga, président de la commission des sports et des activités socio-éducatives de la province Nord et Isabelle Poadae, première adjointe au maire de Koohné. Les JIC ont vingt ans ! Au micro, Linda Nerhon.



Jean-François Poma, animateur communal de Pwărăiriwā (Ponérihouen, n'a pas dévoilé le secret de ses équipes qui ont remporté presque toutes les éditions des JIC, à l'exception de deux années.



Même la commune de Dau Ar (Bélep) était présente. Guy Plazanet, qui a longtemps été président du CPNSL, remet une médaille à l'encadrante de la délégation.



Des délégations de onze communes du Nord ont fait le déplacement pour les finales, au stade Yoshida de Koohné le 14 novembre.



Bruno Thirion, chef du service des sports, félicite l'équipe de Vook (Voh) à travers son animateur Stanley Djuate.

Un Târâ Â Pitu anniversaire

Pour marquer le vingtième anniversaire des JIC, le CPNSL a prévu de publier exceptionnellement, avec le soutien de la province Nord, une édition du Târâ Â Pitu, son journal bimestriel arrêté depuis plusieurs mois. Une occasion également de rendre hommage à Jean-Luc David, journaliste qui avait porté cette publication pendant plusieurs années et qui est décédé l'an passé.



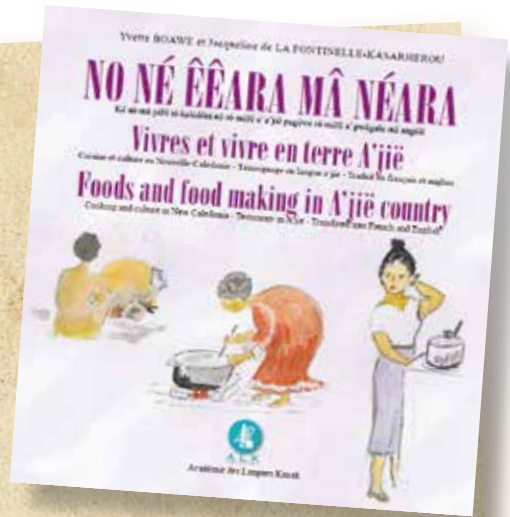
Les jeunes ont pu s'essayer à une nouvelle discipline sportive, le tecball, activité proposée par deux étudiants de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

Autour des marmites

Avec « Vivres et vivre en terre a'jië », la linguiste Jacqueline De La Fontinelle et Yvette Boewa revisitent les habitudes alimentaires et leur évolution dans la vallée de Waa Wi Luu (Houailou). L'ouvrage édité par l'ALK rappelle l'importance de ces savoirs culinaires qui se transmettent de génération en génération.

Jacqueline De La Fontinelle se réjouit d'avoir pu réunir sa famille autour de « *Vivres et vivre en terre a'jië* », publication réalisée avec Yvette Boewa. Son fils Emmanuel Kasarhérou, président du Musée du quai Branly-Jacques Chirac à Paris salue « *un livre qui n'est pas seulement un délicieux retour vers ce qui fait l'un des fondements de la culture kanak d'autrefois,*

il s'interroge sur les transformations des habitudes alimentaires et sur les transformations sociales qu'elles induisent. » Publié par l'ALK, l'ouvrage trilingue (a'jië, français, anglais) a été présenté lors du récent Silo. Extrait.



Ké pwa i mâ pâfâ kë jë

Baayê mâxiiféé, pâikau céfé da ara néara ka é uô, wè na möké yèri kë. Pûû-ké a'ii xinâ ké uô rèi nédaa né pèimé cèki gèrè da tânénui kétôné ké waa i mâ pâikau, rèi cérée na möké yèri kë. Gèrè bôfi rakémèfi, kôiwaa nédaaré na möké da tō pwami pâfâ kë-ré é ja' vèfi jë. Xinâ, wè na wii pâfâ kë mâ na pâfi ké pèbwè tâfâ néara rô kë-ré. Naki bwè' na rhèè, na mâ yù rhèèmi. Rhèèmi, wè jâfâ èè né kë mâ dô rhèè é pèbwè' xafa rô léwé-kè-ré. Wâyô rhèèmi, na dô kââ céfé dô viofo xè-i na pâfâ kâmo ka béâfi ! Na wii bôfi powèkau ka mi xè-i bôfi névâ cèki céfé leur ski, guré da tanénui r qimpleöyô rô pwafa-ré. Céfé bôfi pèmi bôfi vitânéxâi xé-fé wè, céfé bwè ka wè mi-xè-i bôfi névâ é ja' kë vèfi jë rô-i. Bôfi radè, pâfâ powèkau dônévâ, céfé a'pâgüfû ké ki jë mâ ja' kë tō pwafa-ré. Kè-ré, é piyöwii rhèè rô-i cèki pèbwè' èè-é. Na da mèfi tée na néara, aè na di e. Pûû-ké èfè pè ya di kâmo ka nââbé-ré. Gèrè nââ cifé ka dè e au, na waa na di, pèurhii wakè xé-fé ré céfé waa vèki-ré, fai bôri wakè xé-fé.

L'arrivée des marmites de terre

Il y a eu un temps, maintenant lointain, où les Kanak ne connaissaient pas la nourriture bouillie car il n'y avait pas de marmites. Voilà pourquoi il est interdit de faire bouillir le repas de deuil. En effet, c'est afin de commémorer les pratiques anciennes, alors qu'il n'y avait pas de marmites, que l'on fait cuire sur les pierres chaudes, ou au four traditionnel les tubercules, toutes les nourritures anciennes. L'utilisation de marmites a transformé la cuisine traditionnelle de la nourriture sèche et a favorisé ces abandons de la stricte ordonnance des repas de deuil (sur le plan technique, tout au moins et ce avant l'arrivée des colons). L'eau du récipient en bouillant se mêle au contenu et donne du jus, de la sauce ou de la soupe, selon les ingrédients, et ces liquides font le bonheur des « vieux ». Des femmes potières, venues d'autres terres se marier en Calédonie, apportèrent leur savoir et enseignèrent aux autres femmes comment trouver l'argile et la transformer en marmites (technique du colombin). Ces marmites pour résister au feu devaient contenir du liquide : désormais la nourriture n'était donc plus sèche, elle était devenue « di », imbibée du jus des sucs des ingrédients. L'a'jië dit qu'il faut dédommager quelqu'un qui a délaissé ses propres occupations pour vous aider, en lui offrant, en compensation, de la nourriture dite « mouillée » de jus, référence à ce qui fut à l'arrivée des potières, la « nouvelle » cuisine, le pot au feu cuit dans la marmite de terre. Les marmites furent l'œuvre de femmes potières et l'utilisation de ces marmites fut réservée aux cuisinières - et ce, jusqu'à présent, tandis que les hommes continuèrent à s'occuper des fours (ce que les femmes peuvent aussi faire, bien que les fours soient généralement une tâche collective).



La recette de l'internat de Canala

Brochettes arc-en-ciel et tarte de Kumwârâ



Le thème du concours de cuisine organisé tous les ans dans les internats par la province Nord (Defij et Dassps) était cette année « les tubercules ». Les internats de Hienghène, Ouégoa, Koumac et Koohnê ont participé avec leurs créations culinaires à ce concours qui s'est tenu le 11 novembre à Koohnê. Et c'est l'internat de Canala qui l'a emporté cette année avec sa « brochette arc-en-ciel » et sa tarte de Kumwârâ. Ses élèves nous offrent leurs recettes.



Les élèves de l'internat de Canala, les lauréats, ont fait le déplacement, accompagnés par la chef de cuisine Josiane Oniary, Albertine Cilako, femme de service, le directeur Émile Nechero, les surveillantes Alexia Nechero et Marie-Lyne Souenon. Ils organiseront le concours l'an prochain. (Photo Internat de Koohnê)

Ingrédient pour la tarte de kumwârâ

(pour dix personnes)

- 2 kilos de patates mauves
- 500 g de farine
- 2 œufs
- 500 g de beurre
- 2 cuillères à soupe de sucre
- 1 pincée de sel
- 1 brique de crème fraîche
- 2 sachets de sucre vanillé.

Ingrédient pour les brochettes

(pour dix personnes)

- 1 kilo de patate curry
- 1 kilo d'igname mauve
- 1 kilo d'igname blanc
- 500 g de tomates cerises
- 2 kilos de crevettes

Préparation

Faire bouillir séparément les patates pendant 10 minutes et les ignames pendant 15 minutes. Les égoutter.
Faire cuire les crevettes dans de l'eau bouillante pendant 2 minutes. Les décortiquer.
Passer au four les tomates cerises à 180° avec un peu de beurre.
Découper les tubercules en cubes.
Assembler tous les éléments sur un pic à brochette en alternant les couleurs.
Enfourner les brochettes pendant 3 minutes à 180° et les badigeonner d'un mélange d'huile d'olive et de citron.

Servir chaud, accompagné avec de la sauce aïoli maison.

Préparation

Faire bouillir les patates, les égoutter et les écraser en purée.

Pour la pâte brisée, mettre dans un saladier un œuf entier, une pincée de sel, le beurre, le sucre et la farine. Mélanger le tout. Malaxer avec un peu d'eau.

Laisser reposer la pâte pendant une heure.

Ajouter un œuf entier à la purée de patates

Beurrer le moule. Étaler la pâte dans le moule et enfourner pendant 5 minutes.

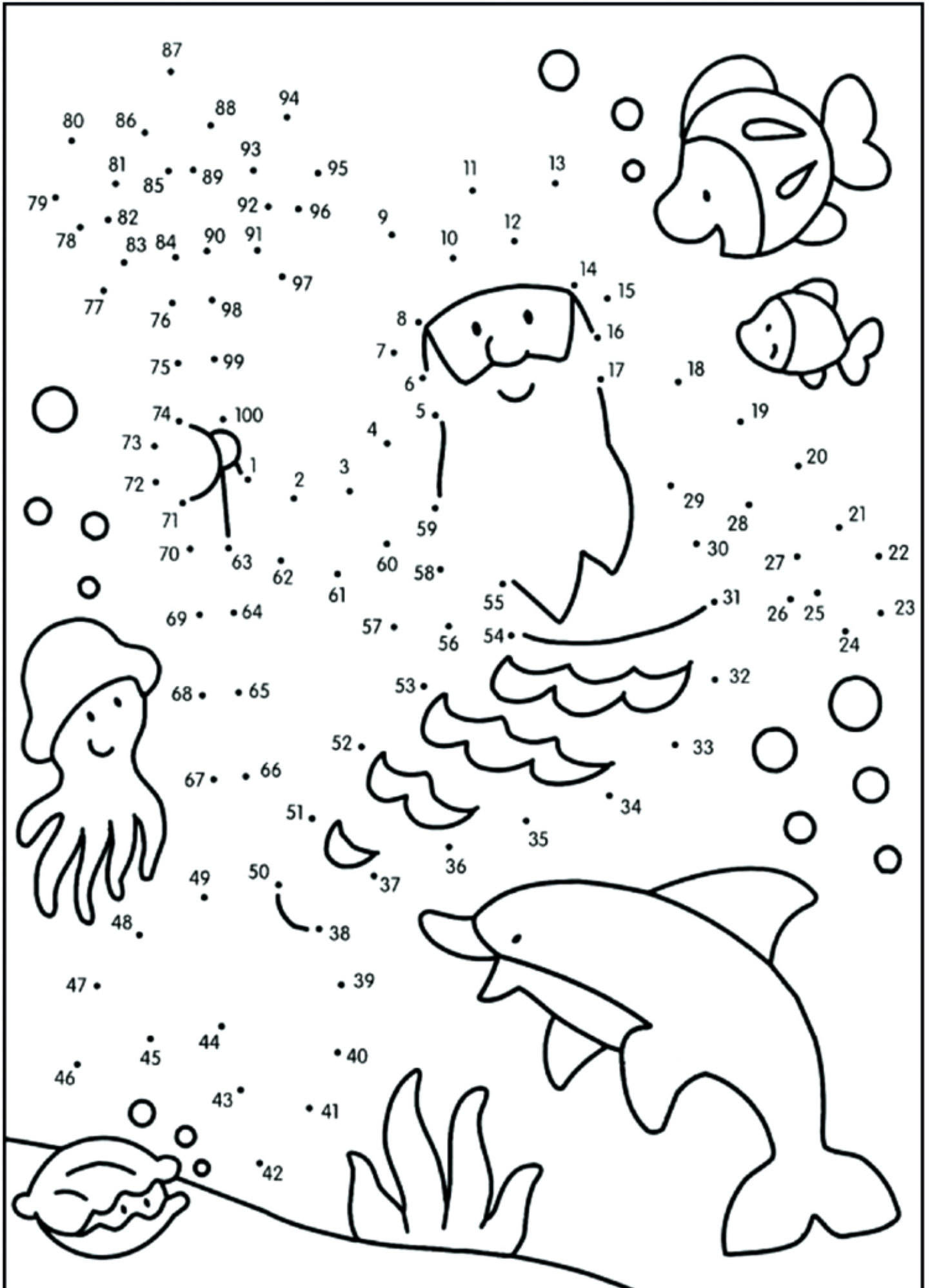
Sortir le plat à tarte du four et ajouter la crème patate.

Remettre au four pendant 5 minutes à 180°.

Servir froid.



Cette année, c'est l'équipe « menus » de l'internat de Koohnê qui a organisé le concours. (Photo Internat de Koohnê)



Le Livre est un Cadeau!

DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE 2020



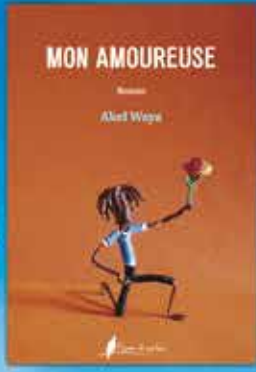
OUVRAGES PRIMÉS AU SILO 2020
Prix du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

OFFREZ (-VOUS) UN LIVRE CALÉDONIEN!

La Maison du Livre de la Nouvelle-Calédonie vous offre une réduction de 10% sur l'ensemble de la production locale*. Une magnifique opportunité de (re)découvrir la richesse culturelle des écrivains et illustrateurs de notre pays!



CATÉGORIE JEUNESSE



Mon amoureuse
Akel Waya
Editions Plume de Norou

CATÉGORIE BEAU-LIVRE



Le Cheval en Nouvelle-Calédonie
Claude Beaudemoulin et Nicolas Petit
Editions Label Image

CATÉGORIE LITTÉRATURE

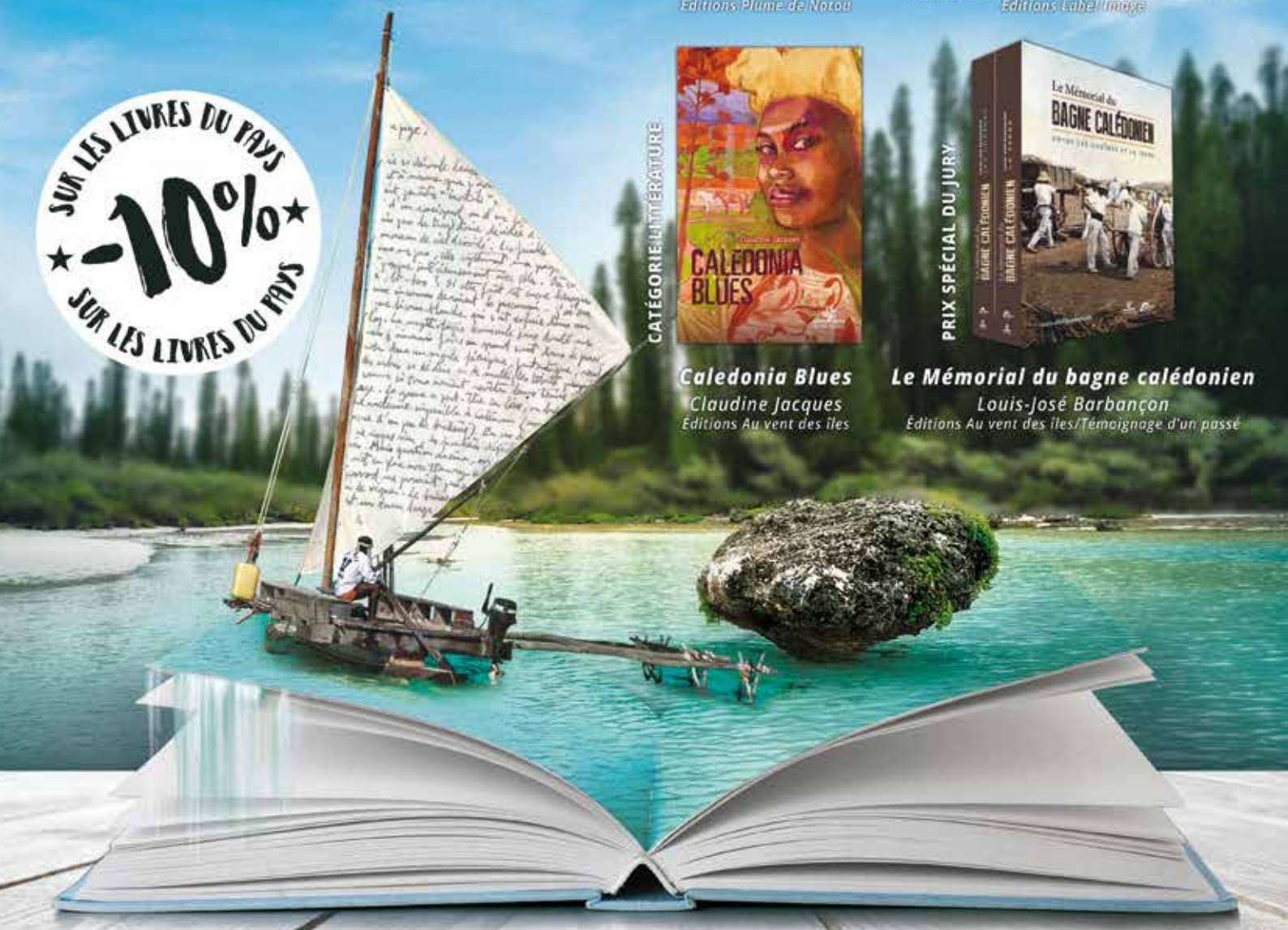


Caledonia Blues
Claudine Jacques
Editions Au vent des îles

PRIX SPÉCIAL DU JURY



Le Mémorial du bagne calédonien
Louis-José Barbançon
Editions Au vent des îles/Témoignage d'un passé



* Hors livres anciens ou déjà en promotion.

KONIAMBO NICKEL

TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



CHEZ KONIAMBO NICKEL,
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE
DANS NOTRE SUCCÈS



www.koniambonickel.nc